



Rythmes de l'enfant : rapport final – Septembre 2022



Sommaire

| | |
|---|------|
| 1 - Pourquoi une réflexion sur les rythmes de l'enfant ? | P.3 |
| 2 - La méthode choisie | P.4 |
| 3 - Eléments de contexte sur les rythmes scolaires et les projets éducatifs | P. 5 |
| 4 - Améliorer la prise en compte du rythme des enfants à Rezé : idées et propositions | P.8 |
| 5 - Pour ou contre la coupure du mercredi ? | P.11 |
| 6 - Et les enfants, dans tout ça ? | P.15 |
| 7 - Témoignages | P.17 |
| 8 - Contributions citoyennes | P.36 |
| 9 - Annexe 1 : Les 12 chantiers du Projet éducatif de territoire | P.39 |
| 10 - Annexe 2 : Méthode et calendrier de la démarche sur les rythmes | P.40 |
| 11 - Annexe 3 : Evaluation 2020 du PEDT : retour des enfants | P.42 |

1- Pourquoi une réflexion sur les rythmes de l'enfant ?

Cette réflexion autour des rythmes, lancée en fin d'année scolaire 2021/2022, est un **engagement de campagne** de l'équipe municipale (engagement numéro 32 du programme de Rezé Citoyenne : « questionner les rythmes scolaires pour le bien-être des enfants »).

Cet engagement s'inscrit dans une réflexion plus large de l'équipe municipale autour du **projet éducatif de territoire** (PEDT) qui tient une place importante dans le projet de mandat 2020/2026 :

- La première démarche a d'abord été de redéfinir un projet éducatif élargi aux 0/25 ans, en prenant en considération les temps périscolaires, mais aussi scolaires et extra scolaires. La démarche « **Grandir et vivre ensemble à Rezé** » a ainsi permis de définir, sur la base d'une enquête et d'ateliers avec les publics, 12 grands chantiers de la toute petite enfance jusqu'à l'accompagnement vers l'âge adulte, qui guident toute l'action éducative de la ville durant ce mandat (annexe 1).
- Parallèlement à ce travail de concertation et d'échanges, un **important travail de réorganisation des services municipaux** autour de l'éducation a été entrepris : nouveaux moyens déployés pour la qualité des temps périscolaires dans le cadre d'un plan d'action spécifique à ce secteur lancé en septembre 2021, signature d'un protocole périscolaire à l'automne 2021, nouvelle configuration pour la direction éducation-jeunesse-centres socioculturels depuis janvier 2022.

La réflexion sur les rythmes s'est lancée une fois ces deux grandes étapes fondamentales réalisées. Elles étaient en effet indispensables pour pouvoir sécuriser le cadre d'action global et se lancer vers de nouveaux projets.

Lors de l'enquête « Grandir et vivre ensemble à Rezé », la question du rythme de vie des familles et des enfants avait été travaillée notamment sous forme de frise quotidienne ou hebdomadaire. La question spécifique du rythme scolaire, et notamment de la coupure ou non du mercredi n'avait pas été réellement abordée par les familles ou les enfants : leurs questions et attentes concernaient en priorité la qualité du cadre de vie et d'accueil de leurs enfants, à l'école et en dehors de l'école.

Ce sujet était en revanche abordé dans certains échanges de conseils d'école et lors de rencontres entre la ville et les directions d'écoles.

2- La méthode choisie

La méthode retenue pour travailler ce sujet était la suivante :

- Constitution d'un **groupe d'acteurs éducatifs** pour échanger et partager sur ce sujet durant trois séances de travail entre mai et juin, avec un engagement des participants à s'investir sur chacun de ces temps,
- Recueil de témoignages d'acteurs éducatifs divers pour contribuer à la réflexion et prendre le temps d'écouter et d'entendre les expertises d'usage – **16 témoignages** sont présentés dans ce rapport,
- **Appel à contributions citoyennes** via le site web de la Ville et un mail aux parents d'élèves – **43 retours** ont été reçus au 30/09/2022,
- **Documentation** sur le sujet : recueil d'articles, d'études etc...
- **Formalisation d'un rapport final**, enrichi et validé par le groupe d'acteurs lors d'une quatrième séance de travail en septembre

Plus de précisions en Annexe 2.

L'objectif de cette méthode :

- Permettre la rencontre entre acteurs de la communauté éducative et mettre en pratique le souhait d'améliorer les échanges et l'interconnaissance.
- Entendre et partager des points de vue différents.
- Eviter le mode binaire exclusif : pour ou contre les 4 jours ?
- Approfondir le sujet dans une logique de progression collective, avec l'appui de différentes ressources.

La question centrale posée au groupe : « Que pourrions-nous améliorer pour mieux répondre aux rythmes des enfants rezéens ? ». Les rythmes sont entendus au sens large : rythmes sociétaux, familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires... Au cœur de la réflexion : **le bien-être et l'intérêt des enfants**.

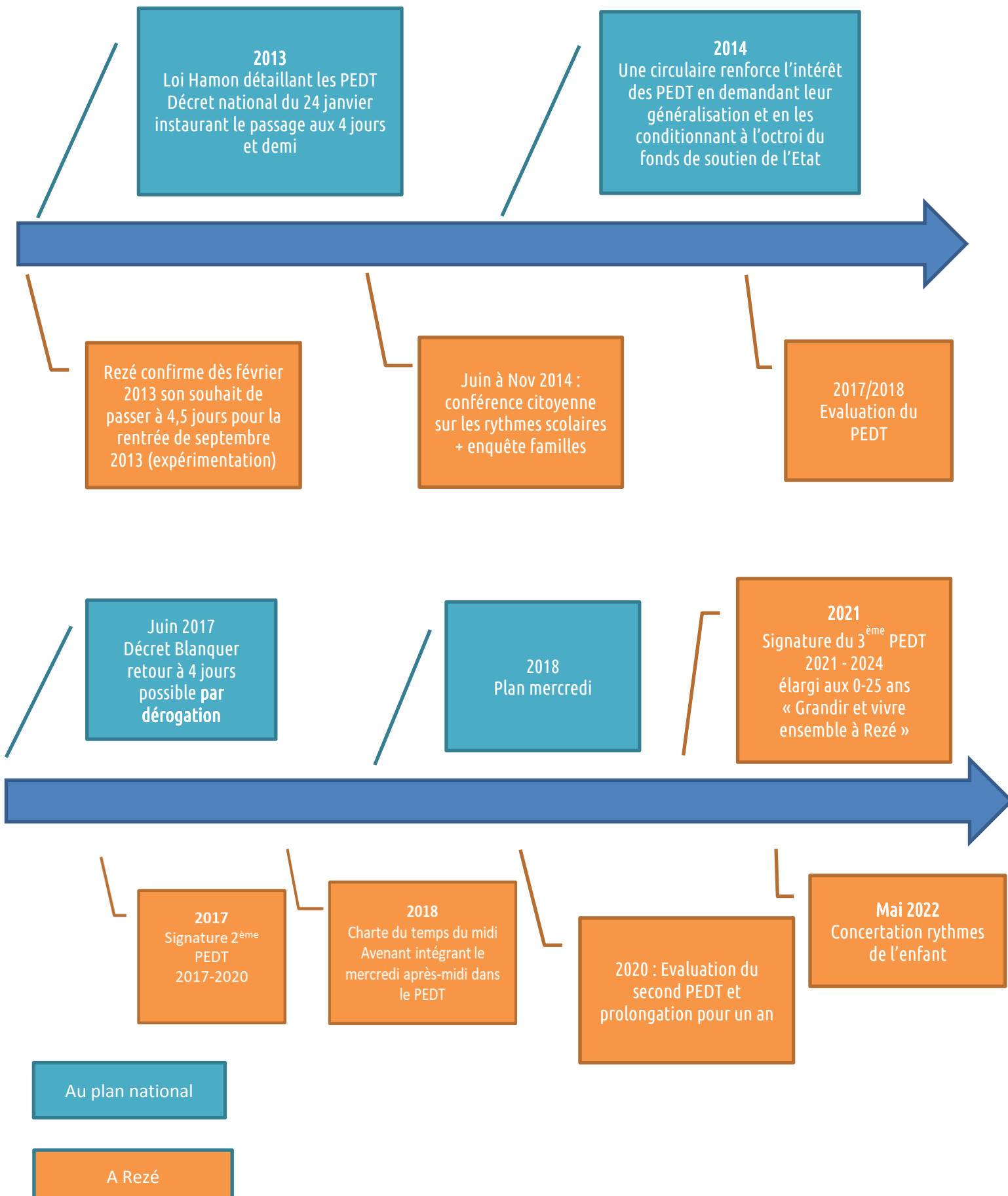
Le groupe était chargé de faire **des propositions et préconisations** sur les rythmes des enfants d'une manière générale, les avantages et inconvénients du rythme scolaire actuel, les avantages et inconvénients du rythme à 4 jours. Une position consensuelle n'était pas attendue, l'idée étant plutôt de pousser la réflexion pour dégager les différents arguments.

Ont participé à ce groupe de travail 4 enseignant.e.s, des acteurs associatifs (ARPEJ, Office Municipal des Sports), 7 parents d'élèves issus de différentes écoles, 2 délégués départementaux de l'éducation nationale, et 6 agents municipaux du secteur de l'éducation, de la petite enfance et des centres socio-culturels.

Le groupe de travail était animé par trois agents municipaux : Lucie GINEAU, responsable du service dialogue citoyen, Alice METOIS, directrice familles et continuité éducative, et Claire POUZAIN, directrice éducation-jeunesse-centres socioculturels.

Les entretiens dont sont issus les témoignages présentés dans ce rapport ont été menés par Lucie GINEAU, Valérie LE POCHAT, chargée de mission dialogue citoyen, et Claire POUZAIN.

3- Éléments de contexte sur les rythmes scolaires et les projets éducatifs



Que disent les textes de loi sur le Projet éducatif de territoire et sur les rythmes scolaires ?

La loi n° 2013-595 pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT).

« Le projet éducatif territorial (PEDT), mentionné à l'article D. 521-12 du code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. »

Une circulaire est venue préciser ses objectifs et modalités d'élaboration :

<https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo1/MENE1430176C.htm>

Les Articles D 521-10 et suivants du Code de l'Education fixent les grands principes d'organisation du temps scolaire. Depuis le décret Blanquer :

- L'organisation du temps **scolaire est répartie en 9 demi-journées** (4,5 jours), avec une heure et demi minimum de pause méridienne, avec un temps d'enseignement quotidien qui ne peut excéder **5h30**.
- **Par dérogation**, il est possible d'organiser le temps scolaire en **8 demi-journées** (4 jours), avec une **heure et demi minimum** de pause méridienne, avec un temps d'enseignement quotidien qui ne peut excéder **6h**.
- Le temps total d'enseignement est de **24 h hebdomadaires**, récréations comprises.

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000035045555/2017-06-29>

Quelle est la situation au plan national et au plan départemental ?

Au **plan national**, plus de 90 % des enfants vivent un rythme scolaire sur 4 jours (un peu plus de 95 % des communes sont organisées sur le système dérogatoire de 4 jours).

La situation du département de Loire-Atlantique est **atypique**. 60 % des enfants vivent un rythme scolaire sur 4 jours et demi. Un peu plus de 70% des communes sont organisées sur le système dérogatoire de 4 jours.

Les **grosses villes du Département**, à l'exception de Saint-Nazaire qui repassera à 4 jours à compter de la rentrée 2023, ont conservé le système des 4 jours et demi (Nantes, Saint-Herblain, Orvault et Rezé).

Les **communes limitrophes** de Rezé, à l'exception de Nantes, sont organisées sur 4 jours (Bouguenais, Les Sorinières, Pont-Saint-Martin). Vertou a rejoint les communes organisées sur 4 jours depuis la rentrée 2022.

Les **écoles privées rezéennes** sont organisées sur 4 jours d'enseignement, avec coupure du mercredi.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



Mercredi matin



Mercredi après-midi

Centre de loisirs

Vacances scolaires

Centre de loisirs

Créneau encadré par la Ville de Rezé

Créneau encadré par l'éducation nationale

Créneau encadré par l'ARPEJ

4- Améliorer la prise en compte du rythme des enfants à Rezé : idées et propositions

Au-delà de la question du rythme scolaire sur 4 ou 4,5 jours, et en prenant appui sur un travail préalable en atelier autour des besoins des enfants, les membres du groupe de travail ont pu faire ressortir **différentes propositions et préconisations** pour mieux prendre en compte leurs besoins. Sur certains points, des retours techniques de la Ville ont été faits pour évaluer un tout premier niveau de faisabilité ; ils se retrouvent dans les pavés « *Possible ? Pas Possible ? A quelles conditions ?* »

APAISER LA PAUSE MERIDIENNE

Plusieurs suggestions :

- Réduire cette pause méridienne (durée légale minimum d'une heure trente), tout en conservant suffisamment de temps pour ne pas trop presser les enfants, notamment pour les enfants d'élémentaire,
- Permettre aux familles qui le souhaiteraient de ramener leurs enfants plus tôt (par exemple sur la base du retour sieste à 13h),
- Améliorer les taux d'encadrement notamment en élémentaire,
- Permettre aux enfants de déjeuner quand ils le souhaitent, avec un système de passage au self pour les élémentaires « à la carte » (expérimentations sur certains accueils périscolaires),
- Développer les actions autour de l'apprentissage du goût dans tous les restaurants scolaires,
- Avoir des adultes assis à table avec les enfants pour un meilleur vécu de ce temps,
- Mettre en place des espaces de retour au calme (salles spécialement dédiées avec matériel et supports adaptés),
- Ne pas être trop dans la proposition d'activités pour permettre aux enfants de s'apaiser,
- Travailler davantage la transition pour faciliter le retour aux apprentissages (par exemple en ramenant les enfants au calme directement dans leurs salles de classe),
- Mieux former les animateurs en charge du temps du midi.

Possible ? Pas possible ? A quelles conditions ?

La réduction importante de la durée de la pause méridienne est difficile. Deux services sont organisés dans les restaurants scolaires avec des durées de déjeuner pour les enfants, notamment ceux de maternelle, qui peuvent aller jusqu'à 40/45 minutes à table. Une réduction de la pause de plus d'un quart d'heure mettrait beaucoup de pression sur les services de restauration et d'animation ce qui pourrait nuire au rythme et à la qualité de l'accueil des enfants, même si les locaux sont adaptés. Plusieurs leviers seraient à creuser :

- ➔ *Une réflexion pour voir **comment la pause méridienne peut être diminuée d'un quart d'heure** : il faudra dans ce cas réfléchir au positionnement de cette pause (cours plus longs le matin ? départ plus tôt l'après-midi ? identique en maternelle et élémentaire ou légèrement en décalé ?).*
- ➔ ***Faire évoluer l'actuel retour sieste**, aujourd'hui ouvert uniquement aux fratries : l'horaire actuel (12H50) est-il le bon ? L'ouvre-t-on davantage, pour toutes les familles ? Un système de retour des enfants pendant la pause méridienne, après avoir déjeuné dans leurs familles, peut faire l'objet d'une réflexion. Cela permettrait peut-être à certains parents de reprendre davantage les enfants sur un temps moins long de pause du midi. La ville peut explorer un retour plus tôt pour les enfants d'élémentaire, tout en veillant à ne pas désorganiser le temps périscolaire et en conservant une qualité d'accueil.*

RETRAVAILLER LE TEMPS DES LEÇONS

Le temps des leçons (16h15-17h15 en élémentaire) est un temps qui est réinterrogé. Plusieurs constats s'expriment autour du fait que ces temps sont parfois bruyants, peu productifs sur la réalisation des devoirs et peu adaptés en termes d'horaires (les enfants sortant de classe ont besoin à ce moment de « souffler »). Il fait également l'objet de plusieurs propositions :

- Formation accrue des animateurs en charge de ce temps : gestion d'un groupe, accompagnement au retour au calme...
- Remplacement de ce temps par des propositions artistiques ou sportives ou proposer ces activités avant ce temps des leçons (exemple de Nantes qui propose un temps de jeu avant le temps des leçons).
- Organisation de ce temps pour une réelle prise en charge des devoirs.

Possible ? Pas possible ? A quelles conditions ?

- ➔ *Revoir le temps des leçons implique de **repenser ce temps et ses objectifs** :*
 - *Soit il se fait à un autre moment ;*
 - *Soit il ne se fait plus ;*
 - *Soit il se fait autrement (proposé uniquement aux enfants de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) ? lien avec l'accompagnement du travail personnel des élèves tel que défini dans le socle commun de l'Education Nationale ? Accompagnement plus personnalisé pour certains enfants en mobilisant le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et en s'appuyant sur l'expérience des apprentis lecteurs ? Etc...*
- ➔ *Réfléchir aux **taux d'encadrement** sur la période de 16h15 à 17h15 si le temps des leçons n'est plus proposé sur cette tranche horaire. Aujourd'hui, le temps des leçons n'est pas déclaré, alors que le temps d'accueil périscolaire oui. Les équipes devront dans certains cas être renforcées en élémentaire pour disposer d'un taux d'encadrement suffisant sur cette période afin de répondre aux déclarations jeunesse et sport. **Eventuelle implication financière** à chiffrer.*
- ➔ *En fonction, une réflexion devra aussi être menée sur la **gratuité ou non de ce temps**, aujourd'hui non facturé aux familles, et la tarification de l'accueil périscolaire le soir. Selon la décision, il y a un impact financier.*

AMELIORER LES ESPACES ET LE CADRE D'APPRENTISSAGE

- Importance soulignée de la qualité du cadre global pour les enfants. Plusieurs propositions autour de zones de tranquillité à aménager autant pour les temps scolaires que périscolaires pour les enfants puissent « poser », « ne rien faire »,
- Travail sur l'environnement sonore des espaces et notamment des restaurants scolaires,
- Le souhait d'avoir de petits groupes scolaires, à taille humaine, est plusieurs fois évoqué. L'importance de l'outil de la carte scolaire pour équilibrer les effectifs dans les écoles est également soulignée,
- Végétaliser davantage les cours d'école, faire classe dehors.

Possible ? Pas possible ? A quelles conditions ?

Le préalable : approfondir la réflexion sur le retour au calme et ses conditions.

- **Un travail pédagogique** peut être mené avec les équipes périscolaires, en lien avec les enseignants, pour mieux organiser et généraliser les temps de transition et de retour au calme. Plusieurs équipes, surtout en maternelle, mais aussi en élémentaire, travaillent déjà ce sujet en lien avec les équipes enseignantes et un partage de « bonnes » pratiques peut être utile. Pour les élémentaires, les retours au calme « en classe » avec des animateurs pourraient être développés.
- **Expérimenter des espaces de calme, de repos**, avec de nouveaux types de mobilier ou d'aménagement : proposition qui peut être étudiée site par site en fonction des contraintes de locaux. Pas forcément d'implications financières. Les travaux menés ou projetés sur plusieurs groupes scolaires doivent être l'occasion de prévoir et mieux penser d'ores et déjà ces espaces.
- Le travail sur la **végétalisation des cours d'école** doit permettre également de développer la qualité de l'accueil des enfants après le repas, avec des espaces renaturés, plus propices à la détente. Une première cour a fait l'objet de travaux cet été (jardin à l'arrière de l'école du Chêne creux). Également en réflexion : l'ouverture d'un nouvel espace végétalisé pour l'élémentaire Ouche Dinier et le réaménagement de la cour de l'école élémentaire Pauline Roland. Ces propositions s'appuient sur une démarche globale accompagnée par [l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise \(AURAN\)](#) et [l'Arobe](#) pour le volet égalité filles – garçons.

SOIGNER L'ENCADREMENT DES ENFANTS

- Élément identifié comme clé pour un bon accompagnement des enfants. Proposition : « passer d'un taux d'encadrement réglementaire à un **taux d'encadrement du bien-être** ».
- L'enjeu de la formation des animateurs, qu'ils soient anciens ou nouveaux professionnels, est largement souligné. Exemple donné : que les animateurs soient accompagnés pour être en capacité de proposer des **activités calmes**, posées et d'accompagner les enfants dans des moments « hors activités ».

AMELIORER LA COMMUNICATION ENTRE LES ACTEURS DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE AU QUOTIDIEN

- Enseignants, animateurs périscolaires, ARPEJ et parents : enjeu de trouver des **espaces de dialogue** en particulier sur les moments de transitions pour mieux accompagner les enfants.
- Au-delà de la communication, proposition que certains **moments de transition** soient accompagnés en binôme (animateur/enseignant ou ATSEM/animateur). Exemples : le retour en classe l'après-midi, l'endormissement à la sieste pour les maternelles, l'accompagnement au centre de loisirs le mercredi...
- Proposition : travail sur un **référentiel commun** entre les différents acteurs de la communauté éducative,
- Améliorer la transition du **mercredi midi** entre l'école, la Ville et l'ARPEJ pour les enfants de maternelle : rassurer les enfants, travailler des supports pour qu'ils puissent identifier les adultes référents, avoir des équipes communes Ville/ARPEJ pour que les enfants repèrent mieux leurs interlocuteurs.

5- Pour ou contre la coupure du mercredi ?

Sur ce sujet, le groupe **n'a pas trouvé de consensus** : des positions très diverses se sont exprimées avec un relatif équilibre . Il est important de noter qu'il n'existe **pas de rapport officiel des services de l'Etat sur une évaluation** du passage à 4 jours et demi. En revanche, des études contextualisées ont pu être réalisées dans certaines académies et se retrouvent dans le cahier de documentation.

De nombreux arguments ont été développés pour soutenir telle ou telle proposition. Les services municipaux ont également pu faire part des impacts organisationnels et financiers d'un retour à 4 jours.

Les principaux arguments développés par les membres du groupe de travail se trouvent ci-dessous. D'autres arguments se retrouvent bien entendu dans les témoignages et contributions qui sont présentés plus loin dans le document.

Pourquoi faut-il rester sur une organisation à 4 jours et demi d'école ?

- **Pour réduire les inégalités sociales et les inégalités face aux apprentissages.** Les enseignements sur cinq matinées sont plus favorables aux apprentissages que la concentration des apprentissages sur 4 jours, et des enfants moins favorisés qui n'auront pas accès aux activités les mercredis.
- **Pour un meilleur équilibre et une meilleure répartition de la continuité pédagogique.** *« On galope sur 4 jours et on densifie les apprentissages au détriment d'activités créatives, sportives... »*
- **Pour respecter le rythme des enfants (études chronobiologie, témoignages de certains enseignants)**
 - Régularité du rythme et éviter les coupures
 - Journées d'apprentissage moins longues (5h15), durée proche de ce que recommande l'Organisation Mondiale de la Santé et modèles des autres pays européens (5h)
- **Pour faciliter la répartition des locaux** (bibliothèques, gymnase). Une matinée supplémentaire donne de la souplesse sur les créneaux et peut permettre un plus large choix de répartition de ces créneaux.
- **Pour poursuivre la dynamique d'amélioration des accueils périscolaires** et proposer des animations de qualité : un temps plus long est plus propice à la proposition d'animations.
- **Pour réussir à recruter des animateurs et réduire la précarité** (maintien des taux d'emploi actuels).
- **Pour réduire les inégalités femmes-hommes**, les femmes étant le plus souvent celles qui réduisent leur activité pour prendre en charge les enfants. La question de la fréquentation ou du coût du centre de loisirs le mercredi matin pourrait conduire certaines femmes à réduire encore leur activité professionnelle.

Pourquoi faut-il une coupure le mercredi ?

- **Pour réduire la fatigue des enfants.** La pause du mercredi leur permettrait de « repartir » plus en forme sur le reste de la semaine. Le jeudi est, au regard de certains témoignages, un « jour infernal » ; une pause permettrait de le pacifier.

- **Pour augmenter le temps extrascolaire** et la possibilité pour des enfants de participer à des activités culturelles, sportives mais aussi de suivre leurs prises en charge (orthophonie, kiné...) Cela permettrait aux associations de **mieux répartir leurs propositions** qui sont aujourd'hui concentrées en soirée et le mercredi après-midi. Par ailleurs, difficulté pour les familles à se rendre disponibles à 16h15 pour emmener leurs enfants aux activités. Pour l'ARPEJ, ce pourrait être une opportunité de développer le projet éducatif sur une journée entière. Des enseignants indiquent que cette coupure leur permettrait de se ré-impliquer dans des actions de bénévolat associatif. Pour les **clubs sportifs**, l'OMS indique que cela nécessiterait une réorganisation des clubs, mais que cela permettrait d'avoir de **nouveaux créneaux** intéressants sur le mercredi matin.
- **Pour augmenter le temps passé en famille**, permettre aux familles de se retrouver. Le mardi soir et le mercredi peuvent permettre une meilleure gestion des devoirs, permettre aux familles qui ont des horaires décalés le week-end d'avoir un temps privilégié dans la semaine.
- **Pour réduire la fatigue des professionnels et donc améliorer l'accompagnement des enfants.**
- **Pour éviter le temps de transition école/ARPEJ** difficile pour certains enfants.
- **Pour la cohérence territoriale et public/privé** : écoles du privé de Rezé passées à 4 jours, territoires voisins passés également à 4 jours. Le départ de certaines familles vers le privé pour aller vers une organisation à 4 jours constitue un risque pour la mixité dans les écoles publiques.
- **Pour réduire les déplacements**, et limiter leur empreinte négative au niveau écologique.

NB : la question du samedi matin travaillé et du mercredi non travaillé a été abordée. Cette organisation peut présenter de l'intérêt, notamment pour certains enseignants qui y voient une réelle plus-value.

Le sujet des conditions de réussite d'un passage à 4 jours a également été travaillé par le groupe. Voilà leurs réflexions. Pour qu'un rythme à 4 jours fonctionne bien, il faudrait :

- **Un changement de mentalité de la part des parents** : « que les parents acceptent de passer du temps avec leurs enfants, d'aménager leur temps pour les voir. »
- **Modifier le calendrier scolaire¹** : raccourcir les grandes vacances pour dé-densifier les apprentissages.
- **Une offre de centre de loisirs de qualité**, avec des gens formés et **peu couteuse voire gratuite** pour les enfants des familles modestes afin que cela ne constitue pas un frein. Petites structures à développer en proximité des écoles.
- **Aller chercher** les enfants plus éloignés de l'institution scolaire « chez eux » pour éviter qu'ils ne se retrouvent livrés à eux-mêmes. Appui des associations, acteurs du territoire à rechercher. **Partenariats à développer** entre l'école, le périscolaire, l'ARPEJ et ces associations à développer (proposition également valable en cas de maintien des 4 jours et demi). Enjeu de développer **des propositions artistiques, culturelles et sportives accessibles à tous** (« plans mercredis » de l'éducation nationale évoqué).
- **Accompagnement éducatif à proposer le mercredi matin, en lien avec les centres socioculturels** pour les enfants en décrochage.
- **Diminuer la longueur de la pause méridienne** pour éviter d'allonger les journées scolaires.

¹ *Le calendrier scolaire ne dépend pas des collectivités locales - article L521-1 du Code de l'éducation : « l'année scolaire comporte trente-six semaines au moins réparties en cinq périodes de travail, de durée comparable, séparées par quatre périodes de vacance des classes. Un calendrier scolaire national est arrêté par le ministre chargé de l'éducation pour une période de trois années. Il peut être adapté, dans des conditions fixées par décret, pour tenir compte des situations locales. »*

- **Assouplir les modalités d'accueil au centre de loisirs** pour tenir compte des rythmes des enfants et des familles. Exemples : accueil échelonné le matin, possibilité de venir récupérer son enfant dans la journée pour suivre des activités extra scolaires..
- **Veiller au maintien du temps de travail des animateurs** (coupler animation périscolaire et mercredis, ajouter des temps dédiés pour la rencontre des enseignants...). Impact potentiel d'une réorganisation sur ces emplois déjà précaires.

L'avis de l'ARPEJ, association en charge aujourd'hui de l'animation du mercredi après-midi est sollicité. L'association, représentée au sein du groupe de travail partage les conséquences d'une éventuelle prise en charge par l'association de l'animation du mercredi sur la journée :

- La nécessité de revoir les projets éducatifs des accueils de loisirs,
- La transformation des missions des animateurs. Exemple cité de l'animation pour les 3-6 ans qui est aujourd'hui principalement un accompagnement au repas et au temps de sieste, avec un temps moindre d'activités.
- L'augmentation du temps de travail des animateurs. Sur ce point, les difficultés à recruter sont soulignées. La multiplicité des employeurs pour les animateurs s'ajoute par ailleurs à la précarité du métier.

Quels seraient les impacts pour les services municipaux d'une organisation sur 4 jours d'école?

Des impacts financiers :

- **Perte du fond de compensation de l'Etat**, environ 175 000 € pour la collectivité au dernier compte administratif.
- Il est difficile d'évaluer aujourd'hui ce que la ville pourrait y gagner : en toute logique, on peut imaginer des **diminutions sur la masse salariale**, mais le temps en classe des ATSEM sera le même et pour les équipes périscolaires, les postes impactés par la fin du mercredi matin seraient les postes les plus pérennes des équipes périscolaire (directeurs et adjoints). La Ville s'est plutôt engagée jusqu'à maintenant dans une démarche de pérennisation et de fidélisation de ses équipes périscolaires, avec notamment la signature à l'automne 2021 d'un protocole périscolaire et le lancement d'un plan d'action spécifique. En revanche, les postes d'animateurs avec des faibles taux d'emploi devront être encore revus à la baisse. Le décalage de l'heure de la sortie des classes de 16h 15 une demi-heure plus tard pourrait réduire le nombre d'enfants au périscolaire du soir et en théorie diminuer peut-être le besoin en animateurs. Pour autant, la fréquentation périscolaire reste importante et la marge de manœuvre semble légère.
- Pour maintenir de taux d'emploi des postes de directeurs et d'adjoints périscolaire, la Ville pourrait leur confier des missions sur le temps extrascolaire (centre de loisirs notamment) avec une **nouvelle organisation à repenser en lien avec l'ARPEJ**.

Des impacts organisationnels :

- **Réorganisation majeure** concernant près de 300 agents. De ce fait, il s'agit nécessairement d'un projet qui va demander beaucoup de temps et d'énergie. On peut raisonnablement évaluer qu'il faut deux ans pour re-stabiliser une organisation. Ce travail demanderait un accompagnement supplémentaire externe et/ou interne, les services n'étant pas aujourd'hui organisés pour pouvoir absorber une telle réorganisation à moyens constants. L'organisation du temps de travail des équipes périscolaires et

ATSEM, et l'ensemble des contrats, sera à revoir complètement par rapport aux nouvelles priorités. Il s'agit d'un chantier qui nécessite d'importantes phases de **dialogue social**. Les moyens priorités ici ne le seraient pas pour développer d'autres projets, comme pour tout choix politique.

- **Motivation des équipes** : le travail mené par les équipes périscolaires a beaucoup évolué, la professionnalisation est forte, et la Ville dispose aujourd'hui **d'équipes de qualité, qui proposent de nombreux projets**.

Bien évidemment, la professionnalisation demeure hétérogène, et des progrès restent à faire sur l'accueil des nouveaux animateurs. Mais l'effort fait sur la qualification des professionnels, leur accueil, les recrutements conjoints avec l'ARPEJ sont des progrès considérables. Réduire les temps d'accueil périscolaire, et les considérer comme un temps « périphérique », « de seconde zone », peut faire retomber cette dynamique. Enjeu quel que soit le rythme scolaire choisi : **inclure ces temps dans la continuité éducative et valoriser l'accueil périscolaire**.

- **Répartition des rôles entre la Ville et l'ARPEJ** : le retour à une journée complète d'accueil de loisirs pose la question de la capacité d'accueil de l'ARPEJ. Est-ce que davantage d'enfants seraient inscrits ? si oui, dans quelle mesure sera-t-il possible de les accueillir au vu des moyens de l'ARPEJ qui dépendent très largement de la subvention municipale ?

La proposition du groupe de proposer des temps gratuits ou très peu chers pour le mercredi a aussi un coût, qui sera supporté par la collectivité et donc à la fois par l'utilisateur et le contribuable.

6- Et les enfants dans tout ça ?

La démarche courte n'a pas permis de réaliser des temps d'enquête auprès des enfants sur la question spécifique de la coupure du mercredi. En revanche, plusieurs études préalables conduites par la Ville permettent d'avoir une vision sur **l'avis des enfants autour de leur rythme de vie d'une manière générale, leur perception des temps périscolaires, et ce qui compte pour eux pour se sentir bien.**

- Enquête Evaluation du PEDT 2020 (Annexe 3).
- Enquête « Grandir et vivre ensemble » - 2021
- Enquête sur le temps des leçons – 2022

1/ Les principaux enseignements des retours des enfants lors de l'évaluation du PEDT 2020 : 250 contributions

- Globalement, les enfants apprécient les temps périscolaires, ils éprouvent souvent de la satisfaction à s'y retrouver et à participer aux activités qui leur sont proposées.
- Les enfants apprécient que leur soit reconnu le droit à « ne rien faire », ils ont envie d'autonomie et de responsabilité, ils ont envie de pouvoir choisir leurs activités.
- Le temps du midi reste le temps le moins apprécié des enfants sur l'ensemble des temps périscolaires : le bruit, la trop grande concentration d'enfants, la moindre disponibilité des adultes y sont souvent évoqués.
- Dans une semaine que les enfants qualifient de « dense » et de « rythmée », le mercredi après-midi est attendu pour souffler et prendre du temps. Les activités sportives restent plébiscitées ; les enfants expriment aussi des attentes sur des activités en lien avec la nature, le numérique, la culture.

2/ Les principaux enseignements des retours des enfants de 3 à 10 ans dans le cadre de l'enquête « Grandir et vivre ensemble à Rezé » en 2021 : 87 contributions

Ce qui plaît à Rezé - Le podium : les parcs, la piscine et le sport !

58 % des enfants ont cité les parcs et espaces de jeux extérieurs dans lesquels ils peuvent jouer.

28 % d'entre eux ont cité la piscine ; si la médiathèque est l'équipement municipal le plus prisé des parents, les enfants font un autre choix !

Vient ensuite tout ce qui concerne le sport : les enfants apprécient leurs activités sportives, les infrastructures (gymnase, skate-park...).

Ce qui ne plaît pas à Rezé - L'insécurité routière, la saleté, le bruit et la pollution : des enfants très sensibles au cadre de vie.

Presque plus encore que pour leurs parents, le cadre de vie est fondamental : sont cités les voitures trop bruyantes ou qui prennent trop de place (15 enfants), la saleté et les déchets par terre (11 enfants) le bruit (7 enfants) ce qui montre qu'ils sont extrêmement attentifs à leur environnement immédiat.

Ils notent également qu'il n'y a pas assez de parcs, et qu'ils n'aiment pas l'insécurité et les incivilités, qui sont déjà pour eux un sujet de préoccupation.

Les idées d'amélioration

Les attentes des enfants portent principalement et majoritairement sur la **création d'équipements de loisir** (une piscine plus grande, une piscine extérieure, des grands parcs de jeux...). Rezé comme un gigantesque terrain de jeu ?

Ce qui est le plus important pour les enfants

Le plus important ? c'est d'abord **se sentir bien à l'école**, loin devant le reste !

Choix priorisés par les enfants : 1) Se Sentir bien à l'école, 2) Avoir un accès aux loisirs, 3) Développer les modes de déplacement doux, 4) Créer des instances d'expression pour eux

Rythme, besoins et bien-être de l'enfant

On relève globalement un **sentiment de bien-être** tout au long de la journée des enfants : la **joie** et la **motivation** sont cités régulièrement : motivation pour se réveiller et aller à l'école, puis satisfaction (voire impatience) de retrouver ses parents le soir. Pour les plus petits, le **manque familial** peut s'exprimer sur les temps du repas et du soir.

La **socialisation** avec les « copains », les fratries ou les voisins est extrêmement récurrente. Les fratries sont un repère nécessaire, notamment pour les plus petits.

L'**ennui** est parfois évoqué sur les temps du midi, du mercredi ou du week-end. Il est parfois associé à des temps de repos, de temps calme. Le fait de ne rien faire peut aussi être très apprécié.

La **fatigue** est très citée sur les temps du matin (réveil), et dans une moindre mesure, sur les temps du soir et du week-ends., illustrant la densité des journées de l'enfant. Le week-end, la plupart des enfants fait la grasse matinée, se repose. Le coucher peut être tardif pour certains enfants (21h30 à 22h30).

3/ L'avis des enfants sur le temps des leçons : 270 contributions

Les directeurs et responsables d'accueil périscolaire ont été invités à questionner, sur 6 accueils périscolaires, un petit nombre d'enfant fréquentant le temps des leçons afin de recueillir leur retour et perception sur ce temps.

Sur le nombre d'enfants questionnés, une très large majorité d'enfant dit avoir des « devoirs », et ce quel que soit leur niveau de classe. Ceux-ci seraient donnés tout autant du jour pour le lendemain, y compris le mardi soir pour le mercredi, que du vendredi pour la semaine suivante. De rares exceptions ont été relevées, mais sont cohérentes car elles concernaient des enfants issus de quelques mêmes classes / écoles.

Sur le temps des leçons, les enfants questionnés estiment quasiment systématiquement mettre ce temps à profit pour avancer leurs devoirs, et s'estiment très majoritairement capables d'avancer seuls, ce même pour les « plus petits » (CP – CE1 – CE2). Beaucoup disent réussir à terminer leurs devoirs pendant le temps des leçons, même s'ils reconnaissent les reprendre avec leurs parents à la maison, essentiellement le mercredi après-midi et le week-end (moins les soirs des autres journées).

Les échanges ont reflété des réalités et des besoins très contrastés. Pour certains enfants, le besoin d'un accompagnement plus individualisé est ressenti à leur niveau : soit ils ne se considèrent pas capables d'avancer seuls leurs devoirs, soit ils indiquent ne jamais bénéficier de l'accompagnement d'un de leur parent ou d'un membre de leur famille pour réaliser leur travail à la maison.

S'ils n'avaient « pas de devoirs », les enfants d'élémentaires semblent apprécier bon nombre d'activités calmes pouvant être réalisées en classe ou à l'intérieur : les jeux de société, la lecture, le dessin ou les activités manuelles (origamis, bricolage..) sont le plus souvent cités.

Pour poursuivre : si une réflexion s'engage sur le temps des leçons, une réflexion associant des enseignants et acteurs professionnels / bénévoles de l'accompagnement éducatif pourrait être menée. La notion de travail personnel, les conditions de l'apprentissage progressif en classe de l'autonomie dans le travail selon les niveaux / disciplines, méritent d'être approfondis. Les besoins d'accompagnement plus personnalisé – auxquels l'actuel temps des leçons ne peut pas répondre - sont réels pour de nombreux enfants, en complémentarité ou en renforcement de dispositifs actuellement existants (accompagnement à la scolarité, réussite éducative...). La question du lien avec les parents, et de la place qu'on leur fait dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants est tout aussi centrale.

7- Témoignages

16 témoignages ont été recueillis et tous présentent un grand intérêt : celui d'entendre le vécu de personnes occupant des fonctions très diverses et impliquées à différents niveaux dans la vie des enfants. La compilation de ces témoignages permet de cheminer dans sa propre réflexion, en donnant la place à **des points de vue qui se complètent, se contredisent, ou se recoupent**. Il a été proposé aux enseignants, aux parents, aux agents municipaux, à des acteurs associatifs de participer. Celles et ceux qui sont interviewés ici **se sont portés volontaires** : merci à eux ! Des **expériences d'autres collectivités** ont également été collectées.

Entretien avec la directrice enfance éducation d'une ville de 70 000 habitants

Comment le sujet des rythmes de l'enfant, et celui des rythmes scolaires, résonnent-ils dans votre ville ?

Après la réforme des rythmes de 2013, l'adjoint au Maire à l'éducation a souhaité en 2017 questionner la semaine à 4,5 jours en focalisant la réflexion sur son impact pour les apprentissages des enfants, et non via l'angle des rythmes. Pour accompagner la démarche, nous nous sommes pour cela appuyé sur un ancien Inspecteur de l'Education Nationale qui était très reconnu par l'ensemble de la communauté éducative et en particulier enseignante. Aucun consensus ne s'est dégagé, en raison d'une différence forte d'analyse entre maternelle et élémentaire. Suite à cela, la ville a sollicité une organisation différenciée : 4 jours pour les maternelles, et 4,5 jours pour les élémentaires, mais la direction académique l'a refusée, et l'organisation a été laissée en l'état.

À l'occasion de la tenue des Conseils d'écoles à l'automne 2021, la question des rythmes scolaires est réapparue, et les élus ont souhaité réinterroger la semaine de 4,5 jours, en partant du principe que le choix devait revenir principalement aux enseignant-s, puis aux parents élus. Un sondage a été réalisé auprès des enseignants : plus de 80% ont souhaité que la question de la semaine des 4 jours soit de nouveau posée. Les équipes enseignantes des quartiers prioritaires avaient un avis différent et ont milité pour un maintien de l'organisation à 4,5 jours. A la suite, la ville a demandé la tenue d'un conseil d'école extraordinaire, en demandant de voter oui ou non à la question suivante : souhaitez-vous le maintien de la semaine scolaire à 4,5 jours sans changement dans son organisation actuelle ? le retour à la semaine de 4 jours a été fortement plébiscité, dans 74% des cas (20/27). Les ATSEM et les responsables de sites ont été consultés par sondage également, avec un résultat plus contrasté, surtout pour les ATSEM.

Comment va se passer la mise en œuvre ?

Assez rapidement, il a été annoncé que la mise en œuvre de ce changement ne pourrait se faire qu'à la rentrée scolaire de septembre 2023. Cela n'était pas nécessairement le souhait initial des élus et de la Direction Générale, mais en venant voir de près, ils ont compris que le travail de réorganisation des services prendrait du temps. Ce chantier concerne aussi tous les services de la Ville, la vie associative et l'Education nationale. Un cabinet de conseil a été recruté afin de nous accompagner dans cette démarche. Tous les contrats et temps de travail doivent être revus, le temps de travail des ATSEM également, avec du temps « en trop » le mercredi matin à repositionner sur d'autres temps... Depuis plusieurs années, la ville gère les centres de loisirs, le temps des agents municipaux couvre donc les temps périscolaires et extra-scolaires. Les phases de dialogue social vont être nombreuses. C'est un chantier qui devrait nous mobiliser sans interruption jusqu'en septembre 2023.

Et pour conclure ?

Mener cette réorganisation n'est pas une mince tâche, mais il est vrai que de plus en plus de collectivités reviennent sur les 4,5 jours. Au regard de la situation nationale, nous commençons à faire figure d'exception ! Cinq matinées d'apprentissage avec un temps périscolaire qui permettait aux enfants de découvrir certaines activités étaient

sûrement profitables : la question des inégalités scolaires va donc devoir être approfondie afin de réfléchir aux nouveaux leviers à mobiliser, notamment pour les quartiers les plus fragiles.

Entretien avec la directrice de l'éducation d'une ville de 40 000 habitants

Comment le sujet des rythmes de l'enfant, et celui des rythmes scolaires, résonnent-ils dans votre ville ?

Depuis 2013, la semaine des enfants est organisée sur 4 jours et demi avec 5 matinées d'apprentissage. Le débat autour des rythmes n'a depuis jamais été ré-ouvert. Cette question est remontée une fois en Conseil Local d'Education, mais sans que les élus ni les autres membres de la communauté éducative ne souhaitent y donner suite. Aujourd'hui, les enseignants ne font pas remonter de revendications, et les parents semblent satisfaits.

En 2013, lors du passage au 4,5 jours, la ville n'a pas fait le choix de mettre en place des « TAP/NAP » (activités sur le temps périscolaire), mais a plutôt choisi d'œuvrer au développement des parcours culturels, sportifs, environnementaux et citoyens proposés sur le temps scolaire. Le périscolaire a été impacté avec un changement des horaires, et donc des organisations du temps de travail.

Pour autant, la question des temps de l'enfant et de leur aménagement est centrale dans le projet éducatif porté par la ville. Un travail spécifique a notamment été mené autour de la pause méridienne, partant du constat que les enfants n'étaient pas toujours dans les meilleures conditions pour se remettre en apprentissage en début d'AM. Certains enseignants la jugeaient trop courte, d'autres trop longue... Après réflexion, un temps de « retour au calme » de 15 minutes a été instauré tant pour les maternels qui ne font plus la sieste, que pour les élémentaires. Celui-ci se fait soit directement en classe, ou dans une salle adjacente aménagée pour. Le temps des animateurs a été allongé de 15 minutes pour permettre sa mise en œuvre. La pause méridienne dure aujourd'hui 2H00 en comptant ce temps particulier. Afin de faciliter sa mise en place, certains animateurs de maternelle basculent en élémentaire, et le responsable éducatif qui est le reste du temps déchargé y participe aussi si nécessaire.

Depuis 2011, l'organisation des temps de loisir est municipalisée. En 2013, le temps du mercredi a également été au cœur des préoccupations. L'accueil du mercredi après-midi a été pensé très différemment du reste des temps de loisirs. Il s'inscrit dans la continuité de la matinée, sans proposition de sorties : des arrivées échelonnées sont possibles avec ou sans repas ainsi que les départs, pour permettre aux parents un maximum de souplesse, et aux enfants d'avoir un rythme plus apaisé.

Le temps d'accompagnement aux leçons a enfin beaucoup évolué. Au départ gratuit et proposé à tous les enfants, il a été réduit pour les enfants du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2), et stoppé de fait pendant la pandémie. En lien avec l'Education nationale, celui-ci est en ce moment questionné, avec plutôt l'idée de s'appuyer sur « l'accompagnement au travail personnel » présent dans le tronc commun de l'Education nationale, et la continuité qu'il devrait trouver sur le temps périscolaire. Pour les plus petits de CP, il serait par exemple sûrement plus pertinent qu'après le goûter, les animateurs puissent échanger pendant 10 minutes avec les enfants autour de ce qu'ils ont retenu de leur journée à l'école, ou encore, que l'apprentissage d'une poésie puisse se poursuivre dans le cadre d'une activité théâtre ! à suivre...

Pour conclure, ce qui est important aujourd'hui ?

C'est une conviction forte au niveau de la ville que les 4,5 matinées demeurent l'organisation la plus favorable aux apprentissages. Beaucoup d'autres chantiers sont en cours. Concernant le temps périscolaire, avec la crise COVID, il est vrai que comme dans les autres municipalités, les difficultés de recrutement se sont accentuées. Les élus ont choisi de porter les efforts sur la réduction de la précarité des métiers d'animation, leur professionnalisation, plutôt que de réduire la voilure en réduisant l'accès aux services périscolaires. Les contrats d'animateurs à temps plein sont passés de 39 à 69 –plus 13 postes titulaires à Temps Non Complet –et la ville propose aux non titulaires des CDD d'un à trois ans. La ville est également passée à un système d'inscription en ligne, via le « kiosque famille ». Les outils et

les modalités de tarification pourraient évoluer car le constat est que les familles « sur-réservent », alors qu'elles ont la possibilité de déprogrammer l'inscription de leur enfant jusqu'au midi la veille...

Entretien avec le directeur de l'éducation d'une ville de 50 000 habitants

Comment le sujet des rythmes de l'enfant, et celui des rythmes scolaires, résonnent-ils à dans votre ville ?

Je n'étais pas encore arrivé en qualité de directeur en 2013 au moment de la réforme des rythmes. Depuis un moment en tout cas, la ville fonctionne sur un rythme hybride avec 4 jours pour les maternelles et 4,5 jours pour les élémentaires. Cette souplesse se retrouve aussi pour le fonctionnement de chacune des écoles : en effet, les 15 groupes scolaires fonctionnent quasiment tous avec des horaires différents et personnalisés, qui sont pour partie fruit de leur histoire, ou d'ajustements qui ont été demandés et acceptés à un moment donné par rapport à leur configuration et équipes en place.

La Ville, dans le cadre de son PEDT, a fait le choix de mettre en place des activités péri-éducatives (APE), sur des temps différents que le temps du soir. Ils sont portés par les responsables périscolaires site par site, en mobilisant des intervenants extérieurs. Le temps périscolaire se termine à 18h45. Pour les maternelles, le mercredi matin est organisé par la ville dans le cadre des « P'tits mercredis », un temps périscolaire auquel les familles peuvent, si elles le souhaitent, inscrire gratuitement leur enfant.

Objectivement, si on se basait uniquement sur les remontées de terrain, ce système pourrait sembler plutôt bien fonctionner. Les familles sont assez globalement satisfaites, et il y a peu, voir pas, de remontées des enseignants. Ceux d'élémentaires semblent y trouver leur compte. Les élus n'ont pas émis le souhait de changer cette organisation à ce jour. Encore aujourd'hui, dans le projet éducatif, est promue l'attention spécifique portée aux enfants de maternelle. En revanche, du point de vue du fonctionnement et de l'organisation des services périscolaires, cela est très complexe, particulièrement concernant les contrats de travail des animateurs ! Cette situation est totalement atypique par rapport à d'autres communes. Avec le COVID, cette organisation s'est aussi encore davantage fragilisée, et il y a aujourd'hui nécessité de renouveler certains modes et principes de fonctionnement. Une mise en cohérence des horaires devient par exemple indispensable, la gestion RH absorbe totalement la direction de l'éducation.

Concernant les « P'tits mercredis », ce sont les ATSEM et les animateurs périscolaires qui interviennent, avec 5 parcours, un par période scolaire, orientés autour de thématiques. Cet accueil est gratuit, et n'est pas déclaré jeunesse et sport. L'après-midi est délégué à l'AMAQUI, une association historique, qui gère notamment les maisons de quartier et les temps de loisirs pendant les vacances scolaires. Ce fonctionnement va devoir être questionné et approfondi : le financement de la CAF des « P'tits mercredis » n'est pas possible, mais aussi, quels moyens et contenus éducatifs pour un accueil qui n'est pas déclaré ? etc....

Concernant l'accompagnement à la scolarité, deux propositions co-existent : l'accompagnement à la scolarité qui est porté par les maisons de quartier dépendant de l'AMAQUI, avec l'appui de bénévoles, et un temps de soutien scolaire, organisé par la ville, et encadré par des enseignants que la ville rémunère. Celui-ci va devoir évoluer, car il devient de plus en plus difficile de trouver des enseignants intéressés.

Pour conclure...

De mon point de vue, je suis assez sceptique quand on pose la question des rythmes de l'enfant. Je trouve que ce sujet est un peu un prétexte pour trancher sur le sujet des 4 jours et 4,5 qui cristallise des avis d'experts et de professionnels partagés, et dont le choix dépend finalement plus d'autres paramètres.

Les chantiers en cours sont nombreux, notamment autour de la communication aux familles, du patrimoine scolaire par exemple. L'amélioration de l'organisation de la direction pour développer et mieux porter les orientations du projet éducatif de la ville est aussi une priorité.

Entretien avec S., animatrice sociale auprès des adolescents, Ville de Rezé

Pas d'échanges particuliers avec les enfants ou de constats sur la question. Plus que le rythme 4,5 jours -4 jours, c'est la reprise d'un rythme complet à l'école hors COVID qui, à mon avis, est compliqué à retrouver.

Interrogation sur le passage à 4 jours : quid du mercredi matin ? Comment cela s'organise, est-ce que les associations proposent des choses le mercredi matin ou pas. ? C'est plus ça ma question.

Pour des familles où les parents sont très présents, où ils proposent des choses, pourquoi pas parce ce n'est pas une journée où il ne se passe rien. Mais pour des familles où les parents travaillent ou sont occupés à autre chose...

Si on passe à une demi-journée de moins, qu'est-ce qu'on propose à ces enfants-là ?

Pour les associations, cela peut être bien aussi. Les éducateurs peuvent prendre en charge les enfants dès le matin et pour eux, ça veut dire peut-être un peu moins de travail en soirée.

Quand je travaillais à l'ARPEJ, on allait chercher les enfants à l'école le mercredi donc les parents n'avaient pas besoin d'être disponibles le midi. Ils les récupéraient en soirée comme un jour d'école. Ils ne payaient qu'une demi-journée mais c'était une journée complète où ils ne s'occupaient rien. A 4 jours, c'est une journée entière donc ce n'est pas même le coût.

Pour les professionnels, par contre, c'est sans doute plus avantageux d'avoir une journée complète. Je peux comprendre ça.

Mais le souci, c'est que cela enlève des heures de travail aux animateurs périscolaires. Tu enlèves les heures de périscolaire le mercredi matin et je suppose que tu enlèves aussi des heures le soir car la journée de classe est plus longue. D'autant que quand tu te débrouilles bien, tu peux être en périscolaire avec la Ville de Rezé et être en centre de loisirs avec l'ARPEJ, cela complète des heures.

Je me dis aussi que, pour le rythme, se lever tous les matins de la semaine à la même heure, c'est mieux pour l'enfant. Je pense aussi que, pour des gamins en déscolarisation, ça coupe la semaine (pas d'école le mercredi) et donc cela crée encore une rupture.

L'avantage que je vois au rythme actuel, c'est que tu as déjà ce rythme quand tu entres au collège où, pour le coup, il y a école le mercredi matin. Il y a déjà pas mal de changements quand tu passes du primaire au collège, les questions qui se posent, les angoisses, ..., donc cela fait un changement de moins. Le passage du primaire au collège est déjà rude...

Entretien avec un membre du conseil d'administration de l'Amicale Houssais-Chêne Creux (ALHCC)

Le Vice-Président de l'Amicale Houssais-Chêne Creux (ALHCC) est responsable des activités école du sport (5-7 ans), multisport (8-12 ans) et sport adapté (7-14 ans). Les activités sont organisées au gymnase du Chêne Creux ou à la Halle de la Trocardière pour le sport adapté.

- ⇒ Ecole du sport : lundi et jeudi 16h45 – 17h45
- ⇒ Multisport : mardi et vendredi 16h30 – 18h
- ⇒ Sport adapté : mercredi après-midi et samedi matin (1h30).

Il est également responsable de la commission sports/éducation de l'Office Municipal des Sports (OMS). Il coordonne à ce titre les activités proposées autour des écoles et les demandes de subvention auprès de l'Agence Nationale de Sport (ANS) pour l'ALHCC, l'Amicale Laïque de Pont-Rousseau (AEPR), le Cepal, le Centre socioculturel Château et l'Atlantique Rezé Handball (ARHB). Objectif de cette subvention : proposer des activités accessibles aux familles modestes sans imposer des tarifs trop élevés aux familles plus aisées (qui paient prix coutant). Mixité constatée dans les activités (environ 25% de chaque groupe de tranches de quotient).

En amont de l'entretien, il a abordé le sujet des rythmes de l'enfant et des rythmes scolaires lors du Conseil d'Administration de l'ALHCC pour transmettre les ressentis et points de vue de ses collègues.

1- Le rythme de vie des enfants

- Le regard des éducateurs sportifs : ils constatent que les enfants sont parfois fatigués en particulier le jeudi soir. L'écoute est difficile et les séances plus laborieuses. Les enfants ont du mal à se concentrer. *« Est-ce lié au rythme de la semaine ? Peut-être ».*
- Le rôle des parents concernant les activités enfants : *« on arrivait plus facilement à mobiliser les parents. Depuis quelques temps (environ 5 ans), cela devient plus difficile ».* *« Si l'amicale a bien sûr un rôle à jouer pour les mobiliser et se questionne, nous avons parfois le sentiment que certains parents sont aujourd'hui plus consommateurs ».*

2- Le rythme scolaire à 4 jours et demi

- Avantage identifié : des journées scolaires moins longues et donc plus favorables aux apprentissages.
- L'ALHCC a été sollicitée pour proposer des activités sur la pause méridienne mais n'a pas pu y répondre *« il est difficile de mobiliser des bénévoles sur ce type de créneau en journée ».*
- Les activités de loisir après la classe commencent tôt. Cela peut entraîner des difficultés à trouver des bénévoles disponibles pour gérer les activités (contraintes professionnelles). Les parents rencontrent ces mêmes difficultés pour accompagner les enfants.

3- Le rythme scolaire à 4 jours

- Une scolarité basée sur 4 jours entraîne des journées travaillées plus longues.
- Si le retour à 4 jours devait être mis en place, un point positif cependant : la possibilité pour l'amicale de proposer de nouvelles activités ludiques, culturelles, sportives ou de nouveaux créneaux sur des activités existantes : *« cela nous donnerait de la souplesse ».* Si l'amicale arrive à répondre à l'ensemble des demandes (en sollicitant parfois d'autres amicales), la situation est cependant tendue. Cette année par exemple, les créneaux école du sport et multisports sont complets. Les nouvelles activités (Zumba et Capoeira) ont également du succès.
A noter : l'amicale ne pourrait développer de nouvelles activités qu'à condition d'avoir accès à des locaux or ces derniers pourraient être utilisés, le mercredi matin, par le centre de loisirs.

4- Pour conclure, ce qui est important

- **Informé en amont** (avant le mois de mars) les associations de l'option retenue. Les créneaux doivent en effet être fixés rapidement pour les demandes de locaux et le recrutement des animateurs qui travaillent sur plusieurs communes et pour l'organisation des bénévoles qui ont également une activité professionnelle.

Entretien avec N., Aide de cuisine en restaurant scolaire, Ville de Rezé

1 – Le rythme de vie des enfants

Je trouve que les enfants sont un peu énervés, ils sont fatigués. Le fait d'avoir école le mercredi matin fait qu'ils ont des journées rythmées mais ils n'ont pas de coupure dans la semaine. Donc le mercredi, je n'aimerais pas être à la place des instits parce que ça ne doit pas être simple de capter leur attention. Je les trouve plus agités et plus fatigués que quand il n'y avait pas école le mercredi.

2 – Le rythme scolaire à 4 jours et demi

L'inconvénient des 4,5 jours c'est le surcroît de fatigue pour les enfants. Ici, on n'est pas ouvert en restauration le mercredi et donc, pour les enfants qui vont en centre de loisirs l'après-midi, il faut qu'ils aillent manger ailleurs ce qui ajoute encore de la fatigue.

Vous savez, en Allemagne, il y a école, je crois sur 4 jours mais, eux, c'est uniquement le matin. Ils doivent commencer vers 8h jusqu'à 13h30 et l'après-midi ils font des activités sportives, culturelles. Ensuite, ils ont des vacances d'été et des petites vacances scolaires plus courtes. Donc ça leur permet de faire tout le programme scolaire et à ce que je sache, ils ne sont pas plus bêtes que les autres. Alors ça, ce serait peut-être à voir.

Je ne dis pas qu'il faudrait appliquer ça à la lettre mais on peut faire une école pilote et sur une période donnée.

Et si on veut rester à 4,5 jours, moi j'ai connu le temps où il y avait école lundi, mardi, jeudi, vendredi et ... samedi matin. Je trouvais ça pas mal parce que ça coupait la semaine pour les enfants.

3 – Le rythme scolaire à 4 jours

L'avantage, c'est la coupure du mercredi pour les enfants mais aussi pour les enseignants. Je pense qu'ils pourraient apprécier aussi car ils ont des classes très chargées. Et je pense qu'on ne peut pas faire le même travail avec 18 élèves comme avec 29.

Pour les parents qui n'ont pas de moyen de garde, c'est vrai que ça veut dire que l'enfant ira au centre de loisirs toute la journée mais ce n'est pas le même rythme que l'école. C'est plus cool, les contraintes ne sont pas les mêmes et donc je pense que cela peut être bien pour l'enfant. Ils font des activités ludiques, ils font des sorties, ils apprennent des choses... Mais pour les parents, c'est vrai, c'est un coût. Mais il y en a qui ont des Aménagement de Temps de Travail donc ils peuvent prendre leur mercredi pour s'occuper de leurs enfants.

4 – Pour conclure, ce qui est important

Pour prendre la bonne décision, il faut se baser sur les besoins des enfants, ce sont eux les premiers concernés. Pour moi, la meilleure formule c'est 4 jours ou 4,5 jours mais avec le samedi matin comme demi-journée plutôt que le mercredi. Comme ça, ça fait une vraie coupure.

Entretien avec M., responsable d'un restaurant scolaire, Ville de Rezé

1 – Le rythme de vie des enfants

Je les trouve très énervés, à la maternelle comme au primaire. Mais on leur demande beaucoup aussi, je pense. Sur le temps de l'école, ... à la périscolaire le matin, ... sur le temps du midi, aussi, ils font des activités... on les sollicite beaucoup et je trouve que c'est trop personnellement. Trop de sollicitations, on est tous d'accord là-dessus. Ils ont du mal à se concentrer, ils sont plus agités.

Les règles ont changé aussi. Les enfants, maintenant, il ne faut pas trop les brusquer, les punir...et je trouve que cela se ressent en fait, et les enfants le savent bien...

Je ne peux pas dire que je les trouve fatigués parce qu'ils ne s'arrêtent jamais, ils sont toujours speeds... Sauf les maternelles, oui, certainement qu'ils sont un peu fatigués, parce que ça leur fait de longues journées.

En plus, le temps du midi, il faut toujours les presser pour qu'ils laissent la place aux autres services (vendredi 3 juin, 350 repas à servir) et, nous, on n'a pas le temps de faire ce qu'on veut comme l'éducation au goût.

2 – Le rythme scolaire à 4 jours et demi

Moi, je ne vois pas d'avantage aux 4 jours et demi. Il y a beaucoup de villes qui reviennent aux 4 jours d'ailleurs.

Mais c'est vrai que les journées sont plus courtes, ils finissent plus tôt. L'après-midi, les enseignants disent qu'ils sont moins concentrés, moins disponibles pour apprendre en classe.

Ceci dit, il n'y a pas beaucoup de parents qui peuvent récupérer leurs enfants pour 16h15, donc leurs enfants vont au périscolaire.

Je pense que c'est plus facile pour les parents de les récupérer à partir de 16h45, même s'ils font un peu de périscolaire, et du coup je pense que les parents sont peut-être plus disponibles une fois rentrés à la maison...

3 – Le rythme scolaire à 4 jours

Je reviendrais aux 4 jours. Parce que les enfants ont le mercredi pour se reposer et même ceux qui vont à l'ARPEJ (centre de loisirs), c'est plus souple, ils prennent le temps. Je vois bien la différence, les enfants sont plus détendus. Et même s'ils vont à l'ARPEJ toute la journée, c'est pour du loisir, de la détente.

Pour nous (le personnel du restaurant), ce serait mieux aussi qu'ils finissent la classe à 16h45. Cela nous laisse le temps de débarrasser et ranger les salles pour le périscolaire parce que parfois, c'est juste. (** Ici, les salles du restaurant servent aussi de salles pour l'accueil périscolaire et les équipes arrivent à 16h*).

Pour les parents qui travaillent, il y a l'ARPEJ. Avec les 4,5 jours, les enfants vont au périscolaire dès 16h15 donc en terme du coût, ça revient peut-être pareil que les mettre le mercredi matin.

4– Pour conclure, ce qui est important

Je trouve qu'il faut tenir compte des enfants et de leur fatigue, surtout les petits de maternelle.

Entretien avec S., coordinatrice de territoire éducatif, Ville de Rezé

S. est coordinatrice de territoires éducatifs à la direction éducation-jeunesse-centres socioculturels. Elle accompagne les équipes des accueils périscolaires des écoles Jean Jaurès, Simone Veil, Château Sud, Ouche Dinier et Port-au-blé. Elle est arrivée en 2009 à la Ville de Rezé en tant que responsable des équipes éducatives (animateurs périscolaires + ATSEM) et a donc connu l'organisation à 4 jours puis le passage à 4 jours et demi en 2013.

1- Le rythme de vie des enfants

- Evaluer les impacts d'une organisation est difficile. Regret de constater qu'aucune évaluation n'a été faite à l'échelle de l'Etat alors que la réforme des 4 jours et demi avait un objectif clair : permettre aux enfants de mieux apprendre, favoriser la réussite de chacun.
- Il est difficile de se forger une vision objective sur le rythme des enfants ou son évolution puisque chacun en a une vision liée à son expérience du moment, sa propre fatigue et ses contraintes personnelles (difficulté à faire garder ses enfants, contraintes professionnelles...).
- Un élément important sans doute à prendre en compte concernant les maternelles : l'école est aujourd'hui obligatoire à partir de 3 ans ce qui n'était pas le cas au moment de la mise en place des 4 jours et demi et donnait de la souplesse aux familles. Ce cadre réglementaire n'est pas neutre pour l'organisation des familles.
- Intérêt souligné du samedi matin qui permettait un rythme plus détendu et de faire du lien entre l'école et les familles.

2- Le rythme scolaire à 4 jours et demi

- **Contexte** : les 4 jours et demi ont été mis en place en 2013 et Rezé « est parti dans les premiers ». Les élus à l'époque avaient conduit une réflexion sur les rythmes et partageaient l'intérêt de ce changement dans l'intérêt des enfants. Un Projet Educatif Local (PEL), démarche participative impliquant l'ensemble de la communauté éducative et définissant une vision éducative commune venait d'être finalisé.
- Le passage à 4 jours et demi a été une vraie opportunité pour développer la qualité de l'accueil périscolaire. Les moyens supplémentaires et la mise en place d'une contractualisation avec l'Etat (via les Projets Educatifs De Territoire) ont permis :
 - ⇒ De développer une approche pédagogique des temps périscolaires : *« on est passé de surveillants à animateurs »*,
 - ⇒ De créer la fonction de responsable d'accueil (agents formés et à temps plein) et d'adjoints (agents formés à 80%) et donc de référents au sein des écoles,
 - ⇒ De développer des partenariats pour le développement d'activités (ex. avec l'école de musique et de danse) et la montée en compétence des équipes.
« Les équipes ne voudraient aujourd'hui pas retourner en arrière ».
- Un enjeu identifié : **les temps de transition** (arrivée sur la pause méridienne, trajets vers la cantine, vers la salle de sieste, passage aux toilettes...etc...). Ces temps sont souvent difficiles mais sont pourtant essentiels et incontournables et peuvent être des opportunités éducatives. Objectif : travailler avec les équipes pour en faire de véritables temps d'activité.
Pour les maternelles en particulier, le bon accompagnement de ces temps constitue un enjeu fort. La notion d'adulte-référent est dans ce cadre important. Les ATSEM, par leur présence sur différents temps de la journée, constituent par exemple un repère important pour les enfants.
- Intérêt souligné de développer des **projets pédagogiques à l'échelle des écoles** avec l'ensemble de la communauté éducative.
Exemple cité des CLAE : Centres de Loisirs Associés à l'Ecole qui permettaient aux animateurs et enseignants de travailler sur un projet commun avec des interventions possibles en classe des animateurs.
- Sur l'éventualité de réduire la **pause méridienne**, avis partagé car *« cela peut être tendu sur certains groupes scolaires, en particulier les plus importants »*. L'organisation des propositions éducatives serait également plus complexe car il est déjà difficile aujourd'hui de dégager 45 minutes pour la conduite de ces activités. Par ailleurs, la réduction de la pause pourrait avoir des conséquences sur les taux d'emploi des animateurs (une réduction de 15 minutes = 1H/ semaine pour 160 animateurs).
 - ⇒ Piste évoquée : utiliser ce temps pour de la formation, de la préparation, ...
 - ⇒ Précision apportée : certains accueils sont déclarés auprès de l'Etat pour bénéficier de financements en échange d'un taux d'encadrement renforcé (1 animateur pour 18 enfants au lieu de 25 en élémentaire), d'un engagement sur la formation des animateurs et d'une inscription de l'accueil dans une démarche de projet éducatif. Dans les 5 écoles situées en quartier prioritaire ou en « territoire de veille »², l'accueil périscolaire de 13h à 13h45 est ainsi déclaré. Si la pause méridienne était réduite, interrogation sur la capacité à poursuivre cette démarche exigeante.
A noter : si 5 accueils sont déclarés, l'ensemble des accueils s'inscrivent dans le cadre du projet éducatif de territoire et proposent des temps d'activités pédagogiques.
- Concernant le **temps des leçons** : *« il faut le revoir »*. Aujourd'hui, *« on propose à tout le monde la même chose mais est-ce que cela correspond au besoin ? »*. Des actions ont été mises en place pour tenter d'améliorer ce temps : mise à disposition de valises pédagogiques, de classeurs d'activités, de livres...etc. mais il reste difficile à animer. Le fait qu'il se déroule en classe, souvent dans des salles différentes, rend par ailleurs difficile l'installation de repères pour les enfants et les animateurs.
 - ⇒ Piste évoquée : proposer un temps des devoirs 1 ou 2 fois par semaine en alternance avec des temps d'activités. Une contrainte identifiée pour les parents : la définition d'un horaire pour venir

² Territoires où des fragilités sont identifiées sans être classés « Quartiers prioritaires ». 2 écoles en quartier prioritaire : Pauline Rolland et Château Sud. 3 écoles en territoire de veille : Plancher, Port-au-blé et Ragon.

chercher leur enfant pour permettre à ces derniers de suivre l'intégralité de l'activité. A noter : ce système est déjà mis en place ponctuellement dans certains accueils (exemple de Château Sud : les parents sont informés si un cycle d'activités est mis en place avec une demande d'autorisation pour que l'enfant puisse rester au moins sur la 1^{ère} partie du temps périscolaire (16h15 – 17h45).

⇒ A noter : une enquête auprès des enfants sur la façon dont ils vivent ce temps est en cours dans l'ensemble des accueils.

3- Le rythme scolaire à 4 jours

- Intérêts identifiés :

- ⇒ Opportunité pour le centre de loisirs pour investir une journée entière et développer un projet pédagogique plus complet.
- ⇒ Possibilité, pour les enfants qui le peuvent, de participer à des activités extra-scolaires,
- ⇒ Une journée en moins à organiser au niveau des accueils périscolaires.

- Inconvénients :

- ⇒ Une fragilisation du taux d'emploi des animateurs, responsables et adjoints et en conséquence des difficultés de recrutement accrues.
- ⇒ Une concentration des apprentissages sur 4 jours et une coupure dans la semaine qui semblent peu souhaitables pour les publics les plus fragiles.

4- Pour conclure, ce qui est important

- **Le sens de l'action** *« car il faudra emmener les équipes » : « quel est l'objectif visé pour les jeunes Rezéens qui ne peut être aujourd'hui atteint avec l'organisation actuelle ? Epanouissement ? Ouverture à de nouvelles pratiques ? égalité sur le territoire ?... Il faut une dimension éducative ».*
- **Le respect des équipes** *« attention à ce que l'on renvoie ».* Exemple donné de la réduction de la pause méridienne qui pourrait être perçue comme une remise en cause du travail des équipes : un temps perçu comme trop long car jugé peu qualitatif. Sur la perception de la pause méridienne, constat que revient souvent la problématique du retour au calme en début d'après-midi avec des enfants qui *« reviennent éternés du périscolaire ».* Or, *« la question de savoir comment les animateurs retrouvent les enfants en fin de matinée ou fin d'après-midi n'est jamais posée ».* *« Certains enfants vivent des choses difficiles sur le temps scolaire et ont besoin de lâcher ».*
- **Travailler les temps de transitions** et les liens entre les adultes qui accompagnent les enfants. Sur le temps de début d'après-midi, certaines écoles expérimentent des retours en classe avant 13h50 pour un temps accompagné de façon commune pour l'enseignant et l'animateur. Ce sont des occasions de partager des informations et de mieux comprendre le comportement de certains enfants.
- **Les moyens** pour stabiliser les équipes : taux d'emplois intéressants, formations proposées...Et ainsi proposer un encadrement de qualité.

1 – Le rythme de vie des enfants

Sur le temps du midi, le premier mot qui me vient à l'esprit, ce serait que ce sont des enfants heureux, quand on discute avec eux, des enfants plein de vie, des enfants qui veulent courir, qui veulent bouger, qui veulent voir des adultes aussi, le midi, c'est un petit moment où on discute, on lâche un peu, on peut tester les barrières des adultes...

Le temps du midi, j'ai l'impression que c'est une bouffée d'oxygène où ils se retrouvent entre eux, ils racontent leur week-end, leur anniversaire,

2 – Le rythme scolaire à 4 jours et demi

Pour avoir fait le temps du midi avec l'ARPEJ ou ailleurs, je trouve que l'enfant est fatigué. Surtout les CP. Quand il est là le mercredi, souvent il enchaîne avec l'ARPEJ derrière et ça fait beaucoup d'activités, on le sollicite beaucoup aussi.

Par contre, pour les parents qui travaillent, que l'enfant soit à l'école et puis qu'après il soit avec l'ARPEJ, c'est un très grand confort pour les parents. Les parents s'y retrouvent, je pense car ce sont les mêmes personnes qui s'occupent de leurs enfants toute la semaine que ce soit l'après-midi ou le matin, ce sont les mêmes animateurs.

Et puis, il y a des enfants qui aiment bien l'ARPEJ l'après-midi et l'école le matin mais il y a un petit taux de fatigue qu'il n'y avait pas avant peut-être....

Je vois moins de fatigue chez les maternelles parce qu'ils ne font pas la différence avec un autre jour. Leur rythme n'est pas cassé, ceux qui faisaient la sieste vont faire la sieste, ceux qui faisaient un temps calme vont aller au temps calme. Je vois moins de fatigue chez eux.

Si on devait changer quelque chose, ce serait peut-être plus de pique-niques le mercredi ou leur faire plaisir autrement. Pourquoi pas prévoir quelques pique-niques en plus sur l'année ? Ça change pour eux, ça coupe de 5 jours vraiment pleins en cantine scolaire. C'est un autre rythme pour eux et même pour les animateurs, c'est un autre temps, un autre partage en fait...

Ce petit temps du mercredi midi, ça pourrait être aussi leur proposer des activités avec nous, parce le mercredi on a plus de temps à consacrer aux enfants. Pourquoi pas se dire, tiens on a une demi-heure, le mercredi, consacrée à la découverte d'un aliment ; la pomme de terre, la courgette, ... On reste dans l'éducation au goût mais tout en ayant ce côté ludique, ... Et l'enfant ne voit pas le mercredi comme « oh, il faut que je sois à l'ARPEJ, oh il faut que je sois à la cantine », le mercredi, il le voit autrement. Et ça, ça n'est pas possible de le faire un autre jour de la semaine, pas avec 450 repas à servir. Le temps du midi chez nous, ça ne désemplit pas, il faut que ça avance !

Parce qu'ensuite il y a les cours, il faut qu'ils soient remontés en classe pour 13h45, il y a toute une organisation, ... le mercredi avec l'ARPEJ, le temps du midi c'est plus cool, il y a moins de contraintes de temps. C'est plus facile pour faire de l'éducation au goût ou leur apprendre à couper, par exemple (pour les maternelles).

3 – Le rythme scolaire à 4 jours

Je n'ai pas connu les 4 jours, ni à Rezé, ni ailleurs, mais je ne pense pas que ce serait bénéfique pour les familles. Les parents qui travaillent doivent trouver un moyen de garde. Il y a la question budgétaire.

Les mamies ne sont pas toujours disponibles, il y en a plein qui travaillent encore, j'entends souvent ça.

Ensuite, je me pose la question de l'épanouissement de l'enfant. Est-ce qu'il va le retrouver ? un mercredi où il n'y a pas l'ARPEJ et la collectivité pour l'encadrer ? Il faut se poser les bonnes questions à ce sujet. Si ce sont les grandes sœurs ou les grands frères qui les gardent....

Là, il y a quand même un certain équilibre, ils sont toujours entourés par des adultes et bien encadrés. Ils ont le goûter, ils sont encadrés pour le repas du midi, ils ont des activités, ils font des visites l'après-midi, ils vont à la piscine, ils font des découvertes, ... Est-ce qu'ils auraient autant d'opportunités en étant gardés chez papy-mamie, ou par la grande sœur ? Et puis, les parents qui doivent les faire garder, ils les lèvent donc ça ne change rien pour eux, ils se réveillent à la même heure !

Pour moi, responsable de restaurant, ça ne change rien 4,5 jours et 4 jours, on s'adapterait. Mais avec 4,5 jours, le mercredi midi, je suis plus disponible ; j'ai un autre lien avec les enfants, plus détendu. Moi le mercredi ça m'apporte tellement ! Si on me dit demain, on passe à 4 jours, je ne m'en sentirais pas mieux, au contraire, je sentirais avoir perdu ce petit temps d'échanges avec les enfants.

Avec 4 jours, il ne faut pas que cela se répercute sur la journée, les enfants sont déjà assez fatigués comme ça. Certains ont des journées à rallonge de 7h30 à 17h30, c'est très long aussi pour certains enfants.

4 – Pour conclure, ce qui est important

L'enfant doit être une priorité avant même les parents pour décider, l'enfant doit rester au cœur de la décision. Ensuite, il faut penser aux parents et à leurs moyens de garde. Et surtout ne pas rallonger la journée des enfants !

Entretien avec P., Responsable d'un accueil périscolaire et D., Directeur d'un accueil périscolaire, Ville de Rezé

1– Le rythme de vie des enfants

Le rythme est trop intense, beaucoup trop soutenu. Certains enfants arrivent à 7h30 le matin et repartent tard le soir, ça fait de grandes journées.

Et la pause méridienne est trop longue, beaucoup trop longue. Ça génère beaucoup de conflits quand ils sont trop longtemps entre eux, ils s'énervent. Ça peut partir sur des bagarres, des gros mots, ...Le fait qu'ils soient plus nombreux contrairement au temps de récréation, que l'ensemble de l'effectif soit regroupé sur le temps du midi, ça multiplie les risques de conflits et d'énervement. Quand il pleut, on n'a pas assez de places pour tous les accueillir à l'intérieur.

Il faudrait réduire le temps du midi : passer de 2h15 à 1h45. Pour les maternelles, mettre les enfants à la sieste plus tôt même ceux qui ne dorment pas, leur proposer un temps calme.

D'un autre côté, les maternelles ont besoin d'un vrai temps pour déjeuner, il ne faut pas les presser. Je suppose qu'on ne peut pas réduire le temps de pause pour les élémentaires et le laisser tel quel pour les maternelles, c'est compliqué.

2 – Le rythme scolaire à 4 jours et demi

Je changerais le temps de pause méridienne et je proposerais des temps d'activités périscolaires du midi sur le soir. Il faut reconnaître qu'ils n'ont pas trop envie le midi, ils ont envie d'autre chose, qu'on les laisse tranquilles, ils ont envie de se défouler.

Si je devais changer quelque chose, je finirais la classe plus tôt et je proposerais des activités qualitatives avec des intervenants aidés par les animateurs.

Le soir, les enfants arrivent au périscolaire à 16h15. En maternelle, ça fait des journées longues. On sent qu'il y a de la fatigue.

Je trouve que, depuis qu'on est revenu à 4,5 jours par semaine, les enfants, ils sont tous à fleur de peau. Avant, on avait des enfants difficiles, c'est vrai, mais à ce point-là non ! Ils sont très très énervés. Ça monte crescendo dans la

violence des paroles, ...Je trouve qu'il y a eu un changement depuis 2013, est-ce que c'est la génération qui fait que..., est-ce que c'est les rythmes scolaires ? je ne sais pas mais j'observe ça !

L'avantage des 4,5 jours, c'est quand même, pour nous (les responsables et adjoints périscolaires), des journées complètes et continues. En passant à 4 jours, je ne sais pas comment ce temps-là va être redistribué. Est-ce que ça va impacter nos journées au quotidien ? Rallonger nos journées d'un côté pour en gagner une demie, on pourrait perdre ce côté confortable de commencer à 9h ou 9h30.

3 – Le rythme scolaire à 4 jours

L'avantage, à 4 jours, c'est qu'on avait notre mercredi et ça permettait de couper la semaine. Depuis que nous travaillons le mercredi, il y a énormément de fatigue chez le personnel. Ça casse le rythme de travail et puis c'est une journée où il ne se passe pas grand-chose finalement. Evidemment, on se concerta avec nos adjoints mais on pourrait le faire à d'autres moments. Ce temps de concertation le mercredi matin est important et souvent trop court. Le fait de ne pas avoir d'enfant en périscolaire le mercredi permettrait d'allonger ces temps.

Ce mercredi-là, ça permettrait de bien couper la semaine et ça nous permettrait à nous et aux enfants d'être moins fatigués et surtout de faire autre chose que d'être toujours à l'école. Les enfants pourraient faire des activités beaucoup plus ludiques pour eux et ne plus être dans ce collectif qui les rassemble trop.

On pourrait peut-être réduire les vacances scolaires pour rattraper la demi-journée manquante pour les enfants et nous (les responsables périscolaires), on travaillerait 3 jours pendant les vacances au lieu de deux.

Avoir le mercredi, ce serait du temps pour nous. Et on aurait plus de temps hors présence des enfants pour faire notre travail administratif, pédagogique, aller voir comment ça se passe sur les autres accueils. Et puis si on passe aux 4 jours, les enseignants et les enfants vont sans doute avoir plus de temps en classe ce qui nous laisse à nous plus de temps pour s'organiser. Mieux concilier temps personnel et temps professionnel.

L'inconvénient, si le temps à récupérer est enlevé à la pause méridienne, c'est que cela réduit le temps de travail des collègues animateurs et ça amplifie les difficultés de recrutement car les contrats proposés ne sont pas assez longs. On réduit la qualité des emplois qu'on propose et du coup on réduit le niveau de compétences.

Un autre inconvénient, c'est que peut-être, pour certains parents, ça va être compliqué de mettre leurs enfants à l'ARPEJ toute la journée, ça va leur coûter plus cher.

A l'inverse, pour certains enfants, je ne suis pas sûr que ça change grand-chose parce que leurs parents les mettront toute la journée à l'ARPEJ et donc ils se lèveront quand même le matin. Ce sont les mêmes enfants qui vont se retrouver avec des journées XXL.

4 – Pour conclure, ce qui est important

Pour décider, il faut d'abord penser aux enfants, ce sont eux les premiers concernés.

1 – Le rythme de vie des enfants

Les enfants sont speed, ils sont dispersés, ils ne prennent pas le temps, je trouve, ils sont toujours pressés les enfants !

Pour changer ça, il faudrait qu'ils aient du temps ! Parce que nous, dans le cadre où on les voit (repas de la pause méridienne), les enfants, ils sont speed, parce que, ils sont pressés de sortir pour aller jouer. »

Je pense que c'est une nouvelle génération, peut-être ? C'est une nouvelle génération de parents aussi. Une génération de tablettes, une génération connectée.

2 – Le rythme scolaire à 4 jours et demi

Ce qui est bien, c'est la pause du mercredi après-midi, les enfants peuvent se reposer pour repartir. Il faut les stopper un peu. Je trouve que c'est une bonne coupure pour l'enfant et même pour les enseignants et les parents. Ça fait du bien à tout le monde. C'est bien aussi pour faire des activités.

C'est mon jour de repos alors j'en profite aussi pour avoir du temps pour moi (le matin), pour faire mes démarches, mes rendez-vous...

3 – Le rythme scolaire à 4 jours

Si on passe à 4 jours, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas école le mercredi...donc ils vont rallonger la journée ? Après c'est à voir, les jeunes parents sont sensibles à ça peut-être ? Mais est-ce que trop concentrer les apprentissages pendant une période plus courte, est-ce que c'est mieux ? Je ne pense pas.

Et parfois, j'ai entendu ça, certains disent que les classes ne sont pas complètes le mercredi matin, surtout en fin d'année, les périodes de Noël, parce que y'en a qui ne viennent pas, parce que c'est bientôt les vacances. Et les enfants disent qu'ils ont mieux écouté, mieux appris parce le professeur a plus de temps pour chacun.

Si on passe à 4 jours, c'est un créneau horaire qui va augmenter, le programme scolaire, il ne va pas réduire. Les journées vont être plus longues ou alors le temps du midi va raccourcir ?

Le temps du midi c'est déjà trop dur, ce n'est pas assez, ils mangent avec un lance-pierre, les pauvres ! Pour moi, le temps de la restauration scolaire ça devrait être un temps qui fait partie du programme, parce que c'est un moment où l'enfant se familiarise avec des mets qu'il n'a pas l'habitude de goûter à la maison C'est un moment éducatif aussi, il ne faut pas l'oublier, il ne faut pas qu'on le bâcle.

Aujourd'hui, il y a 255 repas à servir et il y a 102 places assises dans le restaurant, voilà, il n'y a pas le temps pour faire de l'éducatif. Il y a des enfants qui voient un kiwi, ils pensent que c'est un ananas, ils voient un steak haché, ils me demandent ce que c'est...

Passer à 4 jours, ça paraît compliqué et puis il faut penser que ça ne joue pas que sur les enfants, ça joue sur l'adulte aussi. Je parle pour moi, j'étais plus à l'écoute d'un enfant avant. Les enfants vont passer ; ils vont dire ; c'est quoi ça ? c'est quoi ça ? Je vais dire à un à deux à trois et après je vais dire ; il faut lire le menu...

Maintenant qu'il y a l'histoire du choix (plusieurs plats proposés), l'enfant ne sait pas choisir, il regarde les assiettes, il est perdu et on n'a pas le temps de l'expliquer.

Avant, je faisais plus de pédagogie et les enfants disaient ; c'était beau et bon ce que tu as fait l'autre jour.

4-Pour conclure, ce qui est important

Pour choisir la meilleure formule, il faut se baser sur les besoins des enfants. Et donnez-nous du temps le midi !

- Enseignante en maternelle avec les petits-moyens sur la même école à Rezé depuis 5 ans.
- A exercé sur d'autres territoires .
- A connu l'organisation à 4 jours et demi avec le samedi matin et l'organisation à 4 jours.

1- Le rythme de vie des enfants

Sentiment global que le rythme est difficile pour tout le monde avec un rythme des enfants calqué sur le monde des adultes :

- De longues journées (jusqu'à 18h30 pour certains enfants),
- Des périodes scolaires impactées par des choix économiques liés au tourisme. Exemple donné des zones de congés qui raccourcissent ou allongent les périodes scolaires (jusqu'à 11 semaines cette année entre les vacances de printemps et l'été pour la zone B).
- Des semaines continues, sans pause.

2- Le rythme scolaire à 4 jours et demi

Ce n'est pas tant la question 4 jours/ 4 jours et demi qui est importante mais la nécessité de re proposer une coupure dans la semaine pour les enfants et les adultes. La pause du mercredi était également une opportunité pour certains parents de passer du temps avec leurs enfants. Elle appréciait l'organisation 4 jours et demi avec le samedi matin qui était « *un temps différent, où l'on pouvait croiser les parents...* »

Sur l'organisation actuelle, quelques remarques :

- Des enfants qui mangent parfois tard (12h45-13h) en raison des contraintes de service « *j'ai bien conscience de la complexité de l'organisation !* »
- « *Le fait que la participation à des activités ne soit pas une obligation est un point positif, c'est un temps où ils ont besoin de jouer* ».

Concernant l'animation des temps périscolaires, elle indique avoir conscience des difficultés d'organisation (turn over, jeunes sans beaucoup d'expérience, absentéisme...). Plus que de l'activité, l'enjeu est d'« *apporter un cadre rassurant et sécurisant. Apprendre à doser, créer une ambiance favorable au repos...cela s'apprend et demande de l'expérience* ».

Au-delà des rythmes, la question des locaux est identifiée également importante. Pour la sieste en particulier, avoir un cadre confortable ce qui n'est aujourd'hui pas tout à fait le cas « *les moyens dorment dans la classe sur des tapis, ça n'est pas l'idéal* ».

3- Le rythme scolaire à 4 jours

« *Il est important de retrouver un break dans la semaine, une pause* ». Constat d'élèves fatigués en fin de semaine. La pause le mercredi leur permettrait de « *souffler pour redémarrer jeudi-vendredi* ».

Si les journées d'enseignement sont allongées sur un rythme à 4 jours, cela a peu d'impact sur la longueur de journée des enfants puisque la plupart fréquentent le périscolaire : « *les journées des enfants sont calquées sur le monde du travail des adultes* ».

Si certains enfants se lèveront de toutes façons le mercredi matin pour aller au centre de loisirs, cela constitue cependant une pause car le rythme est différent de celui de l'école où il y a « *des programmes à suivre* ».

Le temps du mercredi matin peut également être libéré pour des activités extra scolaires sur un territoire riche en proposition d'accompagnement « *c'est moins le cas dans les petites communes* ».

D'un point de vue technique, il est possible que les différences d'organisation entre communes (4 jours. 4 jours demi) constitue une difficulté pour la gestion des remplacements au niveau de l'académie. Du côté des enseignants qui habitent loin de leur lieu de travail, la suppression d'un aller-retour dans la semaine serait appréciée.

Condition de réussite de cette option : l'implication des parents pour garder de la régularité dans les couchers des enfants.

4- Pour conclure, ce qui est important

Sur le sujet des rythmes, le problème majeur identifié reste la longueur des journées scolaires et périscolaires. L'exemple des pays nordiques avec une organisation en matinées d'apprentissage est plusieurs fois cité : « *les pays du Nord montrent la voie mais il faut que la société soit prête* ». « *Il y a une différence entre l'idéal et ce qu'on peut faire* ».

En attendant, l'enjeu est de « *faire au mieux* ».

« *Notre métier est de s'adapter, de prendre en compte le rythme, l'énergie, la fatigue des enfants. De faire en sorte que les enfants soient bien* ». Il faudrait aussi que « *les parents aient plus de temps pour leurs enfants* ».

Les enfants passent beaucoup de temps dans la collectivité (périscolaire, école, cantine) avec les contraintes qui en découlent : locaux pas toujours adaptés, le bruit, les effectifs, les changements d'intervenants. « *Il me semble que tout cela ajoute de la fatigue chez les enfants* ». Il faut aussi que les rythmes soient respectés dans les familles (heure du coucher, sieste nécessaire pour les plus jeunes).

Entretien avec M., coordinateur du Programme de Réussite Educative de Rezé, salarié de la FAL 44

- Mission : accompagnement éducatif des enfants et familles en fragilité. Demandes d'accompagnement issues de différents acteurs : Education Nationale (90% des demandes), CSC, Associations... Territoire d'intervention : quartier politique de la Ville + territoires de veille (Ragon, Plancher, Port-au-blé, Pont-Rousseau). Âge d'intervention : 3-16 ans.
Il s'agit d'accompagnement éducatif et non scolaire. Enjeu : développer l'envie d'apprendre de façon ludique, adaptée à l'enfant pris en charge.
Environ 200 enfants sont accompagnés par an.
- Au sein de la FAL 44 : en charge de l'accompagnement des politiques éducatives (formation, diagnostic, conseil aux collectivités)
- Formateur de formateurs à la Laïcité dans le cadre du plan Valeurs Républicaines de la Laïcité

N'a pas connu d'organisation sur 4 jours (ni du point de vue professionnel, ni personnel).

A noter : la FAL 44 est rattachée à la Ligue de l'Enseignement qui plaide pour un rythme à 6 jours, privilégiant la régularité et l'étalement des temps d'apprentissage sur des matinées.

1- Le rythme de vie des enfants

Beaucoup de problématiques autour du sommeil, en particulier au sein des familles en fragilité sociale et/ou économique. Des couchers parfois très tardifs même chez les petits qui ont pourtant besoin de sommeil. Impacts importants sur la gestion des émotions et la concentration.

La place des écrans (télévision, ordinateur, smartphone) est également un sujet. Situations critiques repérées sur des adolescents.

Le nombre important de familles monoparentales (avec parfois 4, 5 enfants) est souligné. La gestion du sommeil et des écrans est forcément plus difficile dans ces contextes (besoin de pause du parent isolé).

2- Le rythme scolaire à 4 jours et demi

L'organisation actuelle est globalement appréciée. Quelques remarques :

- La longue pause méridienne est appréciée pour les maternelles (« permet de se poser »). Interrogation sur sa pertinence pour les élémentaires pour qui la matinée pourrait peut-être être allongée jusqu'à 12h15/30 ? Référence évoquée du modèle Allemand avec un enseignement sur les matinées.
- Le temps des leçons est peu identifié. Réserve sur un temps « d'école après l'école » faiblement encadré. Semble utile uniquement pour les enfants ayant les codes de l'école (et qui en ont donc moins besoin). Intérêt évoqué de développer de l'accompagnement éducatif mais avec des moyens adaptés. Référence à une expérience développée dans des écoles de Bordeaux par une association d'accompagnement éducatif avec des animateurs professionnels et des bénévoles (5 adultes pour 20 enfants).
- La formation des équipes: si cette dernière a été développée (notamment pour les responsables périscolaires et adjoints), elle est encore insuffisante. Le Bafa est un diplôme pour de l'animation de loisirs et peu adapté à l'animation périscolaire. Les équipes sont parfois désarçonnées face aux situations rencontrées. Le recrutement d'une personne ressource constitue dans cadre une avancée.
- Sur l'Arpej. : Système aujourd'hui peu souple dans les inscriptions (impossibilité d'annuler une demi-journée si la structure n'a pas été prévenue un mois en avance).
- Sur les moyens : nécessité de travailler sur l'attractivité des contrats d'animateurs. >> Piste d'un centre de loisirs municipal pour augmenter les temps de travail ?

Regret exprimé sur le libre choix des communes et des écoles privées. Liberté génératrice de tensions parfois sur un même territoire (rythmes différents entre public et privé).

3- Le rythme scolaire à 4 jours

Plusieurs points d'alerte soulevés si cette option devait être retenue :

- La création d'une rupture dans le rythme de la semaine avec le risque, en particulier dans les familles fragiles, de couchers tardifs le mardi soir avec des impacts en termes de fatigue, de concentration, de gestion des émotions et d'apprentissage chez les enfants.
A noter : si l'impact de cette organisation sera faible dans les familles sans difficultés particulières qui continueront de coucher les enfants à la même heure, elle risque de fragiliser encore davantage les autres.
- Surcoût pour les familles pour la garde du mercredi matin,
- Certains enfants, livrés à eux-mêmes, passeront une demi-journée de plus sur les écrans (mercredi après-midi et matin).
- Option du samedi à écarter pour le bien-être des familles notamment séparées (transfert de garde souvent le vendredi).
- Question de l'intérêt sachant que la plupart des enfants se lèveront toujours le mercredi matin (en particulier si les parents travaillent).
- Risque de diminution des taux horaires des animateurs (or déjà attractivité faible des contrats).
- Impacts sur l'organisation des créneaux des associations sportives, culturelles et de loisirs (reprise des créneaux le mercredi matin, créneaux plus tardifs en fin de journée).

4- Pour conclure, ce qui est important

Il est essentiel, avant de prendre une décision, de collecter le regard :

- Des parents (et pas uniquement des parents d'élèves),
- Des enseignants
- Des animateurs périscolaires.

Le passage à 4 jours impactera les plus fragiles. Pour les enfants avec des troubles de l'attention, allonger les journées d'apprentissage renforcera leurs difficultés.

Quelque que soit l'organisation, importance soulignée :

- De l'encadrement (moyens, formation des animateurs mais également des enseignants...)

De l'environnement : cours végétalisées, locaux agréables, espaces et matériel permettant le jeu libre. « *On passe du temps dans ces espaces, on y construit des souvenirs, on se construit* ».

Entretien avec le directeur de la restauration, Ville de Rezé

1- Le rythme de vie des enfants

Le directeur de la restauration a essentiellement évoqué la pause méridienne, préoccupation première liée à son champ d'activité professionnelle.

Globalement, le rythme lui semble soutenu et très contraint : « dépêche-toi », « viens par ici, par là... »

2- Le rythme scolaire à 4 jours et demi

Aujourd'hui, en termes de production, « il n'y a pas d'impact entre 4 jours et 4,5 jours puisqu'il n'y a pas de cantine le mercredi midi (la cuisine centrale fournit les repas à L'ARPEJ pour les enfants qui vont en centre de loisirs). Par contre, « si on passe de 4,5 jours à 4 jours et que c'est la pause méridienne qui est réduite, autant donner un cachet et un verre d'eau ! »

« La pause méridienne est déjà trop courte pour parler d'éducation au goût ». « Il y a beaucoup d'apprentissage à faire en self (découverte de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs) mais le temps est trop court que ce soit pour les agents de restauration et les animateurs périscolaires ».

2 groupes voire 2 groupes et demi doivent passer au self. Deux passages : un à 11h45 et l'autre vers 13h15 ce qui fait déjà tard pour certains enfants. 25 à 30 minutes par repas.

« Les enfants déjeunent par groupe classe, dans d'autres villes, chaque élève va manger quand il veut sur une plage horaire définie. C'est plus souple et ça tient plus compte du rythme de chaque enfant. Certains ont faim en sortant de classe, d'autres ont besoin d'aller se défouler, de jouer avant, ça limite aussi le gaspillage alimentaire ». L'heure de repas choisi, c'est aussi une mixité d'âge ; « on peut aller manger avec son grand frère ».

L'ambiance du repas est aussi fortement impactée par l'environnement du restaurant mais aussi par les contenants proposés. « Quand le restaurant est petit, mal éclairé, ce n'est pas la même ambiance que dans de grands espaces ». Le nombre d'enfants impacte également beaucoup l'ambiance du restaurant. Les couleurs et l'aménagement des salles jouent également un rôle.

Le fait de changer de contenants modifie également la perception du goût.

3- Le rythme scolaire à 4 jours

Demain

« Si on passe à 4 jours et que la pause est réduite, il y aura un impact sur les enfants et les agents ». Il peut y avoir aussi un impact sur la fréquentation de l'ARPEJ. Est-ce que, parce qu'il n'y a pas d'école le mercredi, les parents vont continuer à mettre les enfants en centres de loisirs ? Si la fréquentation baisse, cela fera moins de travail pour la cuisine et donc ça aura des conséquences sur le volume horaire des agents ». « Comment va s'articuler la journée du mercredi s'il n'y a plus d'école ? ». L'impact financier pour les familles est également un élément à prendre en compte.

« 4,5 jours, ce n'est pas mal car la semaine est finie le vendredi et il y a une continuité éducative le mercredi. De l'école à une activité éducative de loisir. C'est aussi une demi-journée en plus d'apprentissage scolaire et c'est moins de fatigue pour l'enfant car les journées sont plus courtes. ».

« Il faut placer l'enfant au cœur du sujet. », « il faudrait demander aux enfants de 9-10 ans ce qu'ils préfèrent. », « Bien sûr s'il y a moins d'école, ils vont préférer mais si on leur explique les conséquences de leur choix ; de journées plus longues... ».

4- Pour conclure, ce qui est important

L'idéal

Rester sur 4,5 jours. Augmenter le temps de pause méridienne d'un quart d'heure car c'est plus de temps pour de la pédagogie au goût, conserver la formule self et même permettre le service des entrées et desserts par l'enfant lui-même, restaurer le « rab » pour favoriser l'autonomie et limiter le gaspillage alimentaire, tester l'entrée libre au restaurant sur une plage horaire définie pour mieux répondre au besoin de chaque enfant. On peut avoir des écoles test. Il faut aussi que les agents de la restauration et les animateurs périscolaires soient au diapason, qu'il y ait une culture commune.

Ce qui doit guider la décision ? La prise en compte des familles et des enfants.

Entretien avec C., Directrice d'une école maternelle de Rezé

1- Le rythme scolaire à 4 jours

Constata une différence entre enfants de la maternelle et ceux de CP/CE1 pour lesquels l'après-midi est trop long et peu propice aux apprentissages. Journées d'autant plus longues avec les activités pédagogiques complémentaires. Journées trop longues pour de jeunes enfants.

Dans les quartiers « prioritaires », un jour sans école est un jour perdu. Le temps libéré le mercredi n'est pas du temps occupé à des activités pédagogiques. Risque d'enfants livrés à eux-mêmes.

L'avantage des 4 jours se situe plutôt du côté des enseignants, notamment ceux qui habitent loin de leur lieu de travail, en évitant un trajet journalier supplémentaire. C'est moins de fatigue pour les enseignants. Certains enseignants déclarent ne pas vouloir travailler à Rezé parce que le rythme scolaire est à 4,5 jours.

Proposition : si retour aux 4 jours, réduire la pause méridienne pour finir la journée plus tôt.

2- Le rythme scolaire à 4 jours et demi

Aime le rythme des 4,5 jours, ici en particulier, avec les maternelles et les CP/CE1, car les locaux sont particulièrement bien adaptés pour les temps de sieste qui se déroulent majoritairement sur le temps périscolaire. Les enfants se couchent tôt après le repas et quand ils se lèvent, s'ils ont bien dormi, il reste encore 1h15 de travail possible.

Le mercredi matin est l'occasion d'activités extérieures dans le parc, voire les parcs de Rezé. Par ailleurs, dans cette école, beaucoup de parents sont à temps partiel il y a donc une facilité à les mobiliser pour des activités extra-scolaires. 5 matinées d'une grande qualité de travail. Propre à cette école, ce quartier ?

Par contre, plus grande fatigue des enfants par rapport au rythme 4 jours. Le jeudi est une journée difficile où les enfants sont durs et fatigués. Les ATSEM en temps partiel demandent d'ailleurs le jeudi comme journée non travaillée.

Constat d'un absentéisme le mercredi matin. Certains parents n'ont pas envie de lever leurs enfants pour 3 heures d'école seulement.

Proposition : si statut quo à 4,5 jours, que la Ville investisse le temps du mercredi après-midi et que ce soient les équipes périscolaires et les ATSEM qui s'occupent de ce temps-là. Ainsi pas de rupture avec les équipes éducatives que les enfants connaissent déjà. Réserver l'ARPEJ pour les vacances scolaires.

3- Pour conclure, ce qui est important

Mettre les enfants au centre du dispositif et notamment ceux des familles les plus en difficulté.

Quelle que soit la formule adoptée, c'est le rythme des parents qui conditionne le rythme des enfants. Il y a des différences d'une famille à l'autre, d'une école à l'autre, ... Il y a aussi des différences selon les enfants, certains ont besoin de dormir et c'est dur de les lever le jeudi et le vendredi. Et dans une classe, il y a tous les profils !

8- Contributions citoyennes

En parallèle des entretiens et du groupe de travail, il était proposé aux citoyens rezéens de contribuer par le biais du site internet. **43 contributions** ont été reçues au 30/09/2022. Il s'agissait d'une contribution libre, sous forme écrite.

- **13** concernent les attentes de parents ayant scolarisés leurs enfants en écoles privées : en effet, ces parents font remonter leur non-accès à des solutions de centres de loisirs le mercredi matin, le rythme de l'ARPEJ étant calqué sur celui des écoles publiques. Ils attendent une harmonisation du rythme et une ouverture de places sur toute la journée du mercredi en accueil de loisirs.
- **15** concernent des parents et/ou enseignants favorables à un retour à 4 jours
- **9** concernent des parents et/ou enseignants favorables à un maintien du système à 4 jours et demi

6 contributions ne prennent pas forcément position sur ce point.

Par ailleurs, la **FCPE Ouche-Dinier** a adressé une contribution spécifique aux élus rezéens, retranscrite dans ce rapport.

Quelques extraits de ces contributions citoyennes illustrant les différentes positions :

« Je suis maman de deux enfants qui sont en maternelle dans le privé, et ont 4 jours d'école. Je trouve ce rythme adapté notamment en maternelle et en primaire. Par contre, il m'est compliqué de les mettre en centre de loisirs le mercredi puisqu'il n'y a aucun accueil de prévu le matin, du fait de la scolarisation des enfants du public. C'est notre choix de mettre nos enfants dans le privé, mais nous sommes également rezéens et je trouve cela regrettable qu'il n'y ait pas un ou deux (je ne me rends pas compte des effectifs) centres de loisirs d'ouverts dès le mercredi matin dans la ville, pour accueillir les enfants qui n'ont pas classe. C'est ce qui est fait à Ancenis par exemple, donc c'est faisable. Je souhaitais vous en faire part, et je sais que d'autres parents sont également bien embêtés par cette situation. »

« Ma fille de 4 ans est scolarisée en moyenne section à l'école Notre Dame. Mon conjoint et moi travaillant à plein temps, nous ne pouvons pas garder notre fille le mercredi matin et devons donc payer une baby-sitter pour la garder pour un coût important, or nous constatons que dans d'autres communes des solutions sont à disposition pour les enfants scolarisés en école privée. Cette absence de solution de garde proposée par la ville de Rezé pour le mercredi matin semble reposer sur le présupposé que les familles scolarisant leurs enfants dans une école privée ont forcément de gros moyens et peuvent trouver une solution de garde alternative à leurs frais, or c'est faux. C'est loin d'être systématique. Cela crée donc une iniquité avec les écoles publiques. »

« Je tiens à m'exprimer en particulier en faveur du rythme scolaire à 4,5 jours. En termes d'apprentissage, le passage à 4 jours impactera les plus fragiles et renforcera les inégalités sur notre territoire. Pour les enfants avec des troubles de l'attention, allonger les journées d'apprentissage renforcera leurs difficultés. De plus, cela impliquerait de raccourcir le temps du midi. Or les enfants ont déjà à peine le temps de manger, au rythme des successions de services liés à une cantine beaucoup trop exiguë (élémentaire). Enfin, un rythme régulier de coucher et de lever est plus favorable pour les enfants. Pourquoi créer une coupure brisant ce rythme en milieu de semaine ? Si la fatigue des enfants est souvent mise en évidence en argument pour un passage à 4 jours, cette dernière mériterait sans doute des actions de sensibilisation plus générale à l'attention des parents, pour un coucher plus tôt, des petits en particulier. Je suis pour le maintien des 4,5 jours d'école/semaine. La matinée du mercredi est trop précieuse pour nos enfants dans leur diversité pour la sacrifier à nos considérations pratiques/économiques d'adultes. »

« Je suis pour revenir à la semaine de 4 jours. Grâce à cette semaine on constate :

- *Un taux d'absentéisme moins élevé,*

- *La concentration est meilleure le matin (ça c'est vrai), mais les horaires n'ont pas vraiment changé, on a gagné 15 minutes le soir (16h15 au lieu de 16h30) pour une matinée en plus le mercredi; la durée de la journée de classe réduite de 15 minutes et une très longue pause sur le temps du midi excitent plutôt les élèves que ne les aident pour continuer les apprentissages l'après-midi...*
- *Réduction de la fatigue des élèves,*
- *Réduction de la fatigue des enseignants,*
- *Positif pour l'écologie : les enseignants qui habitent loin ne prendront pas la voiture un cinquième jour pour 3 heures de classe,*
- *Un accueil de loisir le mercredi permet aux enfants de réaliser des activités périscolaires de qualité afin de favoriser l'accès à la culture et au sport toute la journée et pas seulement une heure par ci par là le soir et que les élèves puissent voir leurs progrès en arts ou en sport,*
- *Lutter contre les inégalités sociales en évitant que les enfants issus de milieux défavorisés ne restent chez eux le mercredi, pour cela il faut embaucher des animateurs de qualité et faire des propositions intelligentes en travaillant main dans la main avec les enseignants, les parents, les assistantes maternelles, psychologues... (coéducation) »*

« Bonjour, Nous avons 2 garçons en CP, et un petit dernier qui rentrera à l'école en septembre 2023. Nous pensons qu'il serait mieux de supprimer l'école le mercredi matin et d'allonger un peu les 4 autres jours de la semaine, en commençant un peu plus tôt et finissant un peu plus tard. Dans ce cas il faudrait être sûr d'avoir assez de place au centre de loisir le mercredi. Ce serait super si des activités sportives et artistiques étaient proposées aux enfants après l'école, avec récupération des enfants directement à l'école car il est compliqué de les amener pour les parents qui travaillent. »

| |
|--|
| CONTRIBUTION FCPE OUCHE DINIER DANS LE CADRE DE LA REFLEXION SUR LES RYTHMES DE L'ENFANT MISE EN PLACE PAR LA VILLE DE REZE |
|--|

Madame la maire, Mesdames et messieurs les élu.e.s,

Nous, section locale FCPE Ouche Dinier, voulons tout d'abord vous remercier pour l'implication de la ville dans la réflexion faite autour des rythmes de l'enfant, l'ensemble de la démarche ayant eu lieu ces derniers mois et la qualité des échanges durant les 3 rencontres proposées. Il s'en dégage nettement le souhait, pour la municipalité de Rezé, de réunir et faire débattre l'ensemble des personnes impliquées dans cette problématique si vaste qu'est le respect du rythme de l'enfant et de s'appuyer, en tant qu'élu.e.s, sur l'expertise de ces acteur.trices.

Parallèlement à notre participation aux groupes de travail, nous souhaitons vous faire part officiellement de notre point de vue plus spécifique sur la question des rythmes scolaires, qui est d'ailleurs celui que défend la fédération FCPE à l'échelle nationale, à savoir le maintien de l'enseignement sur 4 jours et demi.

Notre préoccupation première est de favoriser l'apprentissage des enfants et de réduire les inégalités scolaires grandissantes en France. C'est notamment grâce à de nombreuses études et recherches qui défendaient ces valeurs d'égalité que ce projet de passage à 4,5 jours a vu le jour. Nous nous devons de maintenir ce cap. Cette période de pandémie a d'ailleurs bien mis en exergue les différences d'accès aux apprentissages selon les familles !

Voici nos arguments :

Pour les élèves

Plusieurs rapports préconisent d'éviter le passage à quatre jours :

- **Inserm 2001** : rupture de synchronisation "entre la rythmicité propre de l'élève et les rythmes de son environnement"
- **Rapport de l'académie de médecine (2010)** qui fait le lien entre le temps scolaire et la santé de l'enfant et affirme "le rôle néfaste (...) de la semaine dite de quatre jours sur la vigilance et les performances des enfants". Ce rapport évoque le rythme de l'enfant avant la réforme du passage à 4,5 jours "un contresens biologique qu'il faut abolir en

aménageant impérativement le temps scolaire sur quatre jours et demi" pour favoriser notamment les apprentissages le matin, au moment des pics de concentration des élèves.

- **Comité de pilotage de la conférence nationale sur les rythmes scolaires (2011)** : préconisations : 5 heures d'enseignement par jour et retour à 9 demi-journées au moins
- **Rapport du Sénat sur la réforme Peillon (2017)** : préconisations : ne pas revenir sur le principe de la réforme : mieux répartir le temps scolaire en vue de favoriser les apprentissages.

Avec le rythme de 4,5 jours, les journées sont moins chargées, les temps d'apprentissages sont mieux répartis. D'autre part, il n'y a pas de coupure au milieu de la semaine, donc pas de reprise difficile le jeudi matin. Un rythme régulier de coucher et de lever est plus favorable pour les enfants. Pourquoi créer une coupure brisant ce rythme en milieu de semaine ? Si la fatigue des enfants est souvent mise en évidence en argument pour un passage à 4 jours, cette dernière mériterait sans doute des actions de sensibilisation plus générale à l'attention des parents, pour un coucher plus tôt, des petits en particulier.

Le choix des 4,5 jours est également un choix d'égalité des chances : la semaine de 4 jours creuse le fossé entre ceux qui pourront bénéficier de la présence de parents (souvent des mères d'ailleurs) et d'activités d'éveil (sportives, culturelles) et ceux qui n'en bénéficieront pas. Pour ceux dont les deux parents sont actifs, les enfants iront de toute façon en centre de loisirs et se lèveront de la même manière dans l'un ou l'autre cas, c'est pourquoi la fatigabilité est un faux argument pour le retour aux 4 jours.

En termes d'apprentissage, le passage à 4 jours impacterait les plus fragiles et renforcerait les inégalités sur notre territoire. Pour les enfants avec des troubles de l'attention, allonger les journées d'apprentissage renforcerait leurs difficultés.

Pour les enseignants

Avec moins d'heures dans une journée, leur attention sur chaque enfant est renforcée.

Pour les parents

Le rythme scolaire a un effet indéniable sur l'activité professionnelle des parents et l'inégalité professionnelle hommes-femmes. Nombre d'études le montrent : lorsqu'il s'agit de réduire son temps de travail pour s'occuper des enfants, c'est en majorité la mère qui le fait. On peut citer à ce sujet :

- l'étude 2019 de l'Insee <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3741792>
- l'étude de l'institut d'études politiques de 2017 <https://www.ipp.eu/actualites/la-reforme-des-rythmes-scolaires-un-revelateur-des-inegalites-presentes-sur-le-marche-du-travail/>
- l'étude de la Dares sur les temps parentaux et professionnels (2017) https://www.cdr-copdl.fr/index.php?lvl=notice_display&id=49652

Enfin, l'étude de la Dares sur le temps partiel et le temps complet (2016), démontre, elle, "que les femmes les moins diplômées et/ou mères de plusieurs enfants sont celles qui s'éloignent le plus de l'emploi, qui sont le plus souvent à temps partiel ou inactives." https://www.cdr-copdl.fr/index.php?lvl=notice_display&id=47175. L'inégalité homme-femme s'additionne ainsi à l'inégalité sociale.

Pour tous ces arguments, en tant que parents du Conseil local FCPE Ouche Dinier, nous soutenons le maintien de la semaine à 4 jours et demi et espérons de tout coeur le voir perdurer.

Les parents du conseil local FCPE Ouche Dinier

« On ne peut pas, par renoncement des adultes, être un des seuls pays au monde à croire que l'école sera meilleure parce qu'on y va moins souvent ! » _ Damien Berthilier, président du Réseau français des villes éducatrices (2017-2020)

Annexe 1 - GRANDIR ET VIVRE ENSEMBLE A REZE

Les grands chantiers issus de l'enquête et des ateliers

En juin 2021, la Ville de Rezé a renouvelé son projet éducatif de territoire pour une durée de trois ans ; ce projet éducatif est essentiel pour structurer la politique éducative sur l'ensemble de la tranche d'âge 0/25 ans ainsi que les liens aux acteurs du territoire et aux partenaires institutionnels.

Ce projet, qui vise à favoriser les transitions démocratique, écologique, numérique et sociale, a été construit autour de trois grandes finalités, qui vont guider l'ensemble des actions, de la petite enfance à l'accompagnement des jeunes vers l'âge adulte :

- **L'équité** : améliorer la justice sociale et l'équité territoriale pour le bien-être des enfants et des jeunes,
- **La citoyenneté** : permettre aux enfants de vivre au cœur de la cité et développer une citoyenneté active,
- **La continuité éducative** : bâtir une continuité tout au long du parcours des enfants et des jeunes, et sur le territoire, en renforçant notamment les actions passerelles et la coopération entre les différents acteurs éducatifs.

Pour alimenter davantage ce projet, et mesurer les attentes des habitants, une concertation a été menée dans le cadre de la démarche « Grandir et vivre ensemble à Rezé » : une enquête et plusieurs ateliers ont été réalisés de juin à décembre 2021. Tous les éléments recueillis auprès des familles, des enfants et des jeunes permettent aujourd'hui d'affiner le projet éducatif de territoire pour être au plus près des attentes, autour des 12 volontés partagées suivantes, qui se déclineront en plan d'action:

Chantier 1 - On veut que... les tout-petits puissent être gardés dans de bonnes conditions

Chantier 2 - On veut que... les jeunes enfants puissent bénéficier d'une offre d'ouverture culturelle

Chantier 3 - On veut ... des temps périscolaires de qualité avec des équipes au complet qui ont les moyens de travailler, et une offre de restauration collective qualitative

Chantier 4 - On veut que... les enfants et les jeunes puissent être aidés dans leur scolarité

Chantier 5 - On veut que...les enfants puissent être autonomes pour se rendre à l'école et à leurs activités en toute sécurité à pied ou à vélo

Chantier 6 - On veut que...les enfants soient en sécurité dans leurs quartiers, avec des abords d'école propres et apaisés

Chantier 7 - On veut que...les enfants et les jeunes puissent avoir un vrai lien à la nature

Chantier 8 - On veut que... Rezé soit un terrain de jeux pour les enfants et les jeunes

Chantier 9 - On veut que... tous les jeunes soient accompagnés dans leurs projets, aient des espaces pour s'exprimer, des lieux pour se poser et se retrouver

Chantier 10 - On veut que...les parents soient bien informés, qu'ils se sentent écoutés et soutenus

Chantier 11 - On veut... la continuité éducative et la coopération entre acteurs comme fil rouge

Chantier 12 - On veut... développer la prévention et mieux protéger les enfants et les jeunes

Annexe 2 - Grandir et vivre ensemble à Rezé : concertation rythmes de l'enfant

Méthodologie et calendrier

1/ Contexte et objectifs de la concertation

Les élus de Rezé s'étaient engagés dans leur programme à mener une concertation sur la question des rythmes de l'enfant. Si le sujet n'est pas ressorti de manière majeure dans la démarche « Grandir et vivre ensemble à Rezé », il est revenu en revanche à plusieurs reprises dans les conseils d'école et dans les rencontres avec les écoles maternelles et élémentaires.

Ce sujet va donc être travaillé collectivement jusqu'à la fin du mois de juin pour faire ensuite l'objet d'un arbitrage des élus municipaux à l'automne prochain.

L'objectif est de permettre aux acteurs éducatifs rezéens et aux familles de **partager sur cette question, à la fois sur les rythmes scolaires en maternelle et en élémentaire, mais aussi plus globalement sur celle du rythme de vie des enfants de 3 à 10 ans et de la continuité entre leurs différents temps de vie.**

Que pourrions-nous améliorer ? quels changements pourraient permettre de favoriser un rythme plus apaisé, plus serein pour les enfants et leurs familles ?

Il est nécessaire de reposer le débat dans toutes ses dimensions, pour entendre des points de vue différents, argumentés et documentés, en élargissant le sujet aux rythmes des enfants de manière globale tout en englobant celui des rythmes scolaires.

2/ La méthode de travail et le mandat du groupe de travail

Constitution **un groupe de travail spécifique**, constitué d'acteurs éducatifs divers, et de parents : ce groupe de travail d'une vingtaine de personnes se réunira trois fois entre fin mai et fin juin.

Le groupe aura pour mission de travailler sur le sujet des rythmes à partir de différentes sources :

- **Des témoignages** d'enseignants, de parents, d'agents des secteurs périscolaires ou d'ATSEM, de salariés d'associations (ARPEJ, CSC, amicales...), d'agents de la direction petite enfance, compilés par les services municipaux, en prenant soin de donner à voir différents points de vue : ces témoignages fourniront un début d'évaluation participative du système actuel et de ce que repèrent les différents acteurs sur la base d'une grille d'entretien,
- **Des documents théoriques sur les rythmes de l'enfant**, notamment fournis par les services déconcentrés de l'Etat,
- **Des expériences d'autres collectivités** qui sont restées à 4,5 jours ou qui ont fait le choix de passer à 4 jours.

Ces différentes sources seront compilées par les services municipaux, et pourront être alimentées au fur et à mesure.

Les membres du groupe de travail pourront demander à auditionner certains professionnels, et à avoir accès aux données qui leur semblent nécessaires pour avoir une vision générale du sujet.

A partir de ces différentes sources et des travaux menés par le groupe, le groupe produira **une synthèse écrite** qui donnera à voir :

- Les préoccupations générales sur le rythme des enfants
- Les avantages et inconvénients du rythme scolaire à 4,5 jours
- Les avantages et inconvénients du rythme scolaire à 4 jours

Le groupe n'est pas dans l'obligation de donner une position « pour » ou « contre » un changement de rythme, mais va **plutôt étudier les conséquences de l'un ou de l'autre système.**

La synthèse du groupe de travail sera notamment **diffusée aux conseils d'école et aux associations de parents d'élèves**, pour que l'information soit bien transparente dans ces instances. Elle fera l'objet d'une restitution lors d'un comité de pilotage du Projet éducatif de territoire en septembre 2022.

Ce travail servira de base aux élus pour un **arbitrage à l'automne 2022** : en prenant en considération les différents éléments, les élus de Rezé valideront une option concernant les rythmes scolaires, mais également des préconisations concernant les sujets qui ont pu émerger autour des rythmes de l'enfant de manière plus générale.

3/ Composition du groupe de travail et engagement des participants

- 5 parents d'élèves, avec un appel à volontariat relayé par l'inter-conseil des parents d'élèves en direction des représentants de parents
- 4 enseignants dont deux directeurs.trices d'écoles, avec une répartition maternel/élémentaire
- 1 représentant de l'ARPEJ-Rezé
- 1 représentant des amicales laïques
- 1 représentant des Centres socioculturels
- 1 représentant des Délégués départementaux de l'éducation nationale
- 1 représentant d'un club sportif
- 1 directeur.trice d'accueil périscolaire
- 1 représentant des ATSEM – agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- 1 représentant de l'équipe d'encadrement de la Direction éducation-jeunesse-centres socioculturels
- 1 membre du groupe d'appui départemental des politiques éducatives
- 1 Inspecteur.trice de l'Education Nationale
- Un acteur de l'espace départemental des solidarités ou de la direction des solidarités de la Ville

Dans la mesure du possible, chaque participant s'engage à **participer aux trois temps de travail** prévus aux dates suivantes, pour faciliter la progression du travail collectif :

- **Lundi 23 mai de 18h à 20h**
- **Jeudi 16 juin de 18h à 20h**
- **Lundi 27 juin de 18h à 20h**

4/ Les autres possibilités de participation

Les citoyens et acteurs éducatifs auront la possibilité de contribuer de plusieurs manières :

- **Intégrer le groupe de travail** spécifique sur le sujet.
- Livrer un **témoignage individuel ou collectif** qui viendra alimenter le groupe de travail.
- **Etre auditionné** par le groupe de travail, à l'initiative de celui-ci.

Synthèse recueil de paroles d'enfants

Ville de Rezé

Dans le cadre de l'évaluation et du renouvellement de son PEdT, la Ville de Rezé a souhaité engager une concertation avec les acteurs éducatifs sur les temps périscolaires (matin, midi, soir autour de l'école et le mercredi AM). Les enfants sont des parties prenantes de cette concertation qui les concernant, a été animée du 27 janvier au 13 février 2020, au sein de 8 des 9 accueils périscolaires municipaux. Cette démarche a mobilisé près de 250 enfants d'âge élémentaire lors d'ateliers de positionnement et de discussions sur le temps du midi.

Le déroulé pédagogique commun à l'ensemble des APS a été présenté aux équipes périscolaires le 20 février 2020. Celui-ci visait comme principal objectif de permettre aux enfants de qualifier les espaces qu'ils «habitent» - «utilisent» - «investissent» lors de leurs temps de loisirs éducatifs périscolaires.



En préambule

Bien que leur participation aux espaces éducatifs périscolaires soit prescrite pour une majorité d'enfants, ces derniers éprouvent souvent de la satisfaction à s'y retrouver et à participer aux activités qui leur y sont proposées. Les enfants interrogés soulignent avant tout la nécessité que les temps périscolaires soient souples et agiles, c'est-à-dire qu'ils prennent en compte le temps de l'enfance : tout à la fois celui du jeu, des échanges entre copains, du repos, de l'importance de s'isoler et de « buller » voire de s'ennuyer et l'envie également, de faire, bouger et agir.

Les enfants rencontrés portent un avis sur chacun des temps périscolaires et proposent des pistes d'amélioration déclinées dans les points suivants.

Temps sociaux, rythmes de vie

La question des temps sociaux est une problématique très large qui traverse notre société, elle concerne bien sûr les enfants mais surtout leurs parents. En effet, les rythmes de vie des enfants articulent à la fois des temps sociaux choisis et des temps sociaux prescrits, prescrits par des choix collectifs (le temps scolaire par exemple) ou, des choix ou non choix familiaux comme le temps du travail des parents.

Les enfants ont conscience qu'ils ne peuvent pas s'affranchir du temps de leurs parents (et des contraintes qu'ils posent). Pour autant, ils regrettent la faiblesse du temps passé en famille au cours des journées en période scolaire. Ils souhaiteraient également que les structures organisatrices des temps prescrits par leurs parents laissent plus de place à leur participation, notamment le mercredi après-midi. Ils apprécient que leur soit reconnu au sein des espaces périscolaires le droit de ne rien faire.

Des spécificités apparaissent en fonction des tranches d'âges dans les propos recueillis. Les plus grands rencontrés aspirent notamment à plus d'autonomie et de responsabilité dans l'organisation de leurs temps périscolaires (plus de choix tant dans la gestion de leur temps que dans le contenu et dans les modalités de leurs loisirs). Ils souhaiteraient sur le temps du midi et sur le mercredi après-midi des propositions plus en phase avec leurs tranches d'âges : activités en mode projet, passerelle avec l'animation jeunesse... Les enfants apprécient de pouvoir venir aux activités en fonction de leurs envies ; la souplesse d'accueil est appréciée. Le soir, des parents donnent la possibilité aux plus grands de rester à l'étude ou de rentrer à la maison.

Education, temps libre et temps de loisir

Parce que comme l'éducation a un caractère global et continu, l'ensemble des temps sociaux dont le temps libre constitue des temps éducatifs. Tout autant le citoyen.ne, l'enseignant.e, le parent, l'élu.e local.e... dimensionnent le temps scolaire et le temps familial, tout autant le temps libre et le temps de loisir restent encore des concepts flous. Si nous considérons que le temps libre est le temps où l'enfant est dégagé de toute obligation familiale ou scolaire, cette définition entend le fait que le temps libre est transversal à tous les temps sociaux, temps familial et temps scolaire inclus. Le temps libre est donc la somme de l'ensemble des temps libérés. Quant à lui, le temps de loisir est un temps qui se retrouve dans tous les temps sociaux. Chacun.e peut très facilement le voir par exemple dans le temps de récréation qui fait traditionnellement partie du temps scolaire.

En la matière, les enfants soulignent la nécessité de :

- ⇒ Penser l'aménagement et les articulations entre les différents temps éducatifs en prenant en compte tous ces temps et tout particulièrement le temps libre (c'est-à-dire tous les temps libérés). Pour certains, ils estiment qu'ils disposent de peu de temps libres au cours d'une journée en période scolaire. Les activités dirigées sont souvent le quotidien des enfants. Quelle part laissée à la prise en main des activités par les enfants ?
- ⇒ « Assouplir » le rythme journalier des enfants entre les différents espaces éducatifs organisés : articulation plus bienveillante des temps de travail scolaire et d'étude, de repos, de jeu, des temps pour soi, des temps pour être et faire avec les autres tout au long d'une journée dont le temps éducatif collectif organisé peut aller de 7h30 et finir à 19h pour certains.

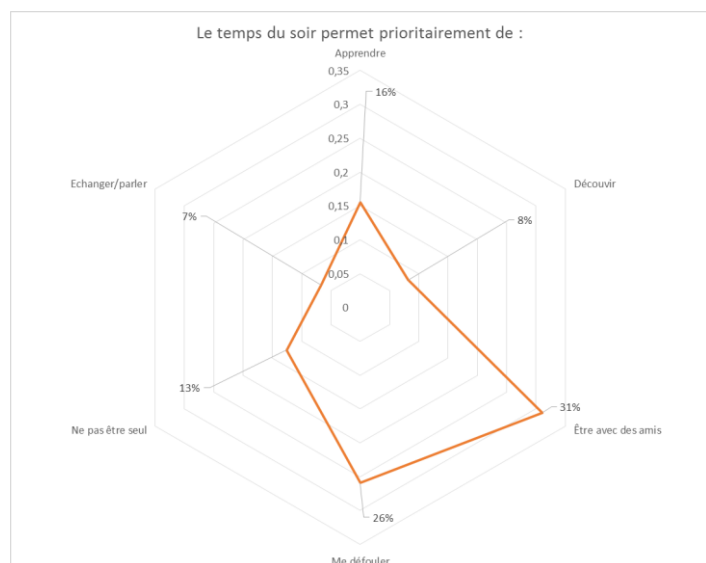
Temps périscolaire matin et soir

Le matin... un prolongement de la maison

Les enfants décrivent le temps du matin comme un espace-temps transitionnel « millimétré » et très contraint : « se lever tôt, se préparer vite, petit déjeuner vite voire prendre le petit déjeuner sur la route, partir à l'accueil périscolaire ». Le miroir des besoins exprimés par les enfants est cinglant ; 23% des expressions recueillies soulignent que le plus important est de se reposer. Plusieurs enfants aspirent à « faire les choses à leur rythme plus qu'à celui des adultes » (« avoir un moment calme », « pouvoir dessiner tranquillement », « se poser », « écouter de la musique », « retrouver au calme ses copains »...). 10% d'entre eux (toutes catégories confondues : âges, genres) disent apprécier ne rien faire sur ce temps. D'autres soulignent la souplesse que revêt l'accueil périscolaire en ouvrant à la fois la possibilité de faire des activités courtes et de ne pas en faire.

Le rythme est effréné pour certain.e.s et se retrouver confrontés dès le matin au collectif peut être brutal. Au sein de l'accueil périscolaire, les plus jeunes apprécient le fait de prolonger le temps familial avec les frères et sœurs (souvent séparés le reste de la journée). Les enfants apprécient pour beaucoup de retrouver, au sein des structures périscolaires, des petits collectifs de copains. Ils attribuent aux APS une fonction relationnelle importante et une dimension sécurisante : 50% des réponses collectées indiquent que le temps périscolaire permet de retrouver leurs copains, 18% permet de ne pas être seul.e et 14% permet de rencontrer de nouveaux enfants. Ces tendances restent inchangées en fonction des tranches d'âges (6-8 ans/9-11 ans) et du genre.

Le dialogue et l'écoute, l'attention générale portée à l'enfant priment globalement sur l'activité. Les enfants apprécient de retrouver les animateurs qui sont plus disponibles par rapport à d'autres temps est souvent souligné. 26% des expressions d'enfants font référence à l'importance du jeu sur ce temps transitionnel. A noter que la tendance se renforce pour les garçons âgés de 6 à 8 ans qui eux sont en demande plus forte de jeux (44%). Sur



En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement – FAL 44

certains APS, ils sont en attente de jeux de construction, de jeux de société, de livres type BD/mangas, de matériel de coloriage en nombre. Ils revendiquent la possibilité de « papillonner » en autonomie d'un pôle d'activités à l'autre seul ou en groupe.

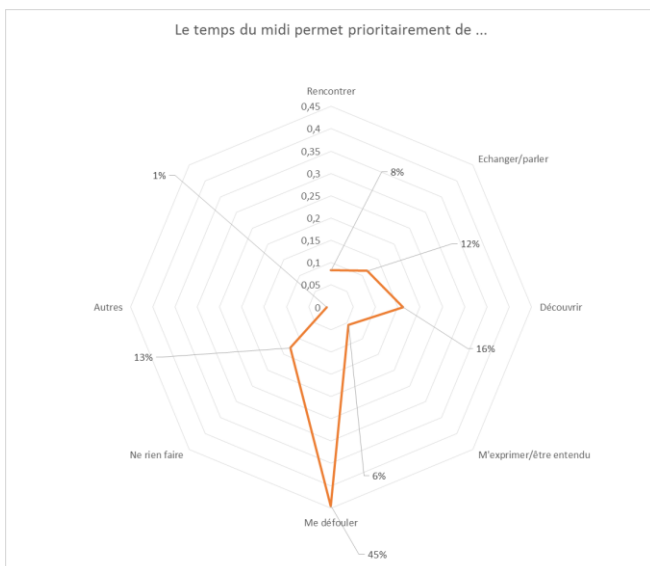
Le soir... la poursuite de la vie sociale et la clôture du temps scolaire

Pour beaucoup, la journée apparaît comme longue et quand arrive la fin de journée, l'envie est importante de rentrer à la maison – « *Des fois, le soir c'est long avant que papa arrive. Je voudrais être vite à la maison* ».

31% des expressions recueillies indiquent que le temps périscolaire du soir permet d'être entre copains et de se défouler après une journée scolaire. Qu'ils soient inscrits à l'APS ou non, beaucoup soulignent la nécessité de « souffler », « jouer », « prendre l'air », « couper », « pratiquer des activités sportives » après leur vie d'élève. Pour beaucoup, il est difficile d'être à l'étude en sortant de classe, ils ont besoin d'un sas de décompression, de sortir du contexte scolaire. Certains proposent lorsqu'il fait beau de pouvoir investir les espaces extérieurs pour faire leurs devoirs sur le temps d'étude. D'autres revendiquent un renouvellement des activités proposées le soir en prenant appui sur celles du midi.

36% font référence à l'importance des devoirs ; cette séquence est remplie comme une obligation de l'enfant (statut d'élève) souvent prescrite par les parents qui devient libératoire d'autre chose (non qualifiée en termes de contenus dans les échanges) à la maison pour la soirée.

« *Quand les devoirs sont faits à l'étude, après je suis tranquille à la maison* ». Les enfants rencontrés ne portent pas une attention particulière à qui doit les accompagner sur ce temps d'étude mais les plus grands souhaiteraient plus d'autonomie dans la réalisation de leurs devoirs. Tandis que les plus jeunes préféreraient les faire à la maison sans pour autant en préciser les raisons : laisser plus de temps au jeu avec les copains ? Etre accompagné.e par ses parents dans cette étape ?



Temps du midi

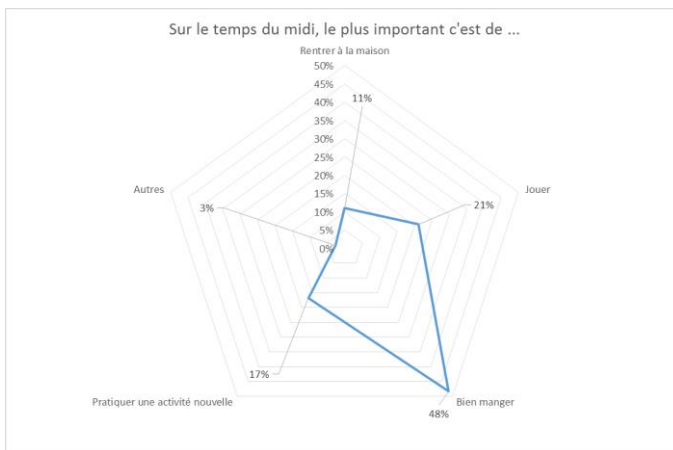
Le temps du midi est le temps le moins apprécié. La concentration du nombre d'enfants sur un temps court présentant plusieurs fonctions en fait un espace-temps sous-tension qualifié régulièrement de bruyant et marqué par des tensions entre pairs. Les enfants

soulignent que les animateurs ne sont pas assez disponibles du fait d'un trop grand nombre d'enfants. Le fait de retrouver des enfants d'autres classes pour réaliser des activités est souvent apprécié. Pour 14% des avis exprimés, il ouvre la possibilité de se faire de nouveaux amis. Il reste cependant que pour une partie des enfants, le tissu relationnel n'est pas évident à activer sur le temps du midi. Certains enfants se disent isolés.

Bouger, courir, s'aérer, pratiquer une activité sportive, grimper... les enfants revendiquent d'être en mouvement, le besoin de décompresser dans des journées qui leur semblent denses et rythmées. Le besoin de repos est également exprimé massivement ; il se traduit par la référence à des espaces pour se poser, souffler, ne rien faire, discuter entre copains.

Certains enfants sont en attente d'espaces et de modalités pour apprendre à gérer leurs émotions, évacuer les tensions... Quelques pistes sont soulevées : la mise en place d'un espace de décompression (ex : salle équipée d'un punchingball, de coussins de frappe, de feuilles à déchirer...), l'instauration de temps de débats...

En complément des ateliers proposés (souvent très appréciés), certains enfants revendiquent



l'accès à des activités dites « libres » où l'adulte est présent en tant que régulateur des relations plus que comme animateur de l'activité.

Ils apprécient la multiplicité des lieux proposés pour la pratique d'activités (gymnase, plateau, BCD...) mais regrettent le manque de places sur certains pôles ou l'hyper utilisation de certains espaces par des tranches d'âges (ex : « le gymnase pris d'assaut par les plus grands »). Les plus grands, quant à eux sont en attente « d'activités en mode projet » et d'une passerelle (esprit du cycle 3). Certains enfants estiment que les activités ne sont pas suffisamment attractives (pas d'indication sur ce qui est entendu par « attractives » dans les propos recueillis). D'autres expriment le besoin d'activités de plein air et d'installations d'aires de jeux (toboggan, parcours de billes...).

Les enfants ne repèrent pas de dispositifs leur permettant d'émettre des propositions sur le contenu d'activités.

Le repas concentre l'attention des enfants : pour 48% des expressions, bien manger est une priorité sur le temps du midi. Manger avec ses copains constitue également un plaisir pour de nombreux enfants. Apprécié à certains endroits, dans son contenu pour la découverte de nouveaux aliments qu'il permet, le repas est décrié à d'autres endroits avec le besoin de retour à des plats plus simples ou de choix plus larges dans les propositions de menu journalier. Le manque de temps pour déjeuner est relevé.

Enfin, si la plupart du temps, les enfants soulignent le fait qu'ils ont le sentiment d'être écoutés, d'être soutenus, il n'en demeure pas moins que sur certains sites, le soir, certains soulèvent des problèmes de posture chez les adultes (rupture de dialogue, perte de confiance, sentiment d'injustice dans le traitement de situations de conflits entre pairs).

Temps du mercredi AM

Dans une semaine qualifiée de dense et de rythmée, le mercredi après-midi est attendu par les enfants pour « souffler », prendre le temps. La majorité des enfants ont choisi l'activité qu'ils pratiquent le mercredi après-midi. Ce temps périscolaire recouvre différentes dimensions :

- ⇒ Le jeu et l'activité libre sont privilégiés par les enfants tout autant que le fait de retrouver ses amis.
- ⇒ Le fait de rester à la maison est plutôt apprécié par les enfants notamment les garçons qui apparaissent comme plus sédentaires dans leurs pratiques de loisirs.
- ⇒ Plusieurs enfants souhaiteraient avoir plus la possibilité de manipuler, expérimenter, réaliser, construire des choses par eux-mêmes.
- ⇒ L'accès à des installations sportives de proximité et de plein air de type « city stade », le fait de faire du vélo dans la rue, de jouer dans les parcs... ont été évoqués à plusieurs reprises. L'accès à une forme d'autonomie dans leurs pratiques de loisirs est attendu par les plus grands notamment et plus particulièrement les garçons.

Les plus grands soulignent l'inadaptation des activités proposées au centre de loisirs tandis que les plus jeunes s'y reconnaissent bien. Le centre de loisirs est un espace qui permet à ces derniers de pratiquer des activités qui n'auraient pas l'occasion de faire part ailleurs.

Lorsque nous interrogeons les enfants sur les espaces qu'ils aimeraient fréquenter, des attentes s'expriment sur l'accès à des pratiques numériques, culturelles, de jardinage. Le succès des activités sportives est toujours au rendez-vous.

